

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2997

7 décembre 2011

SOMMAIRE

Dreishoeh Realty Sàrl	143852	Khann Investments S.A.	143848
Dreishoeh Realty Sàrl	143810	L'Occitane Groupe S.A.	143848
Dreishoeh Realty Sàrl	143810	L'Occitane Groupe S.A.	143848
Duemme Sicav	143828	Multisegmentos (Lux) S. à r.l.	143849
EJA S. à r.l.	143830	National Services	143849
EJA S. à r.l.	143830	New Richard S.à r.l.	143850
Emerlux S.à r.l.	143828	NHR Fund S.à r.l.	143810
Europa Kingshill S.à r.l.	143829	N.R.C. Investor Protection S.à r.l.	143849
Europa Media Park Mezzanine S.à r.l. ...	143829	Oraxys Environment 1 S.C.A.	143850
Europa OCG S.à r.l.	143829	Oraxys S.A.	143851
Europa OCG S.à r.l.	143829	Oraxys S.A.	143852
Europa Presov Park S.à r.l.	143829	Oraxys S.A.	143851
Finance Agricole S.A.	143830	Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA	
Global Solar Fund Engineering Luxem- bourg	143831	143833
Gold Broker Holding S.A.	143831	Perea & Rioja, S.e.c.s.	143853
Gold Broker Holding S.A.	143831	Picard Bondco	143851
Gold Broker Holding S.A.	143831	R2M Music (Lux) S.à r.l.	143855
Hotel Am Park S.A.	143831	Reinet Stokes Holdings S.A.	143852
Il Gusto S.à r.l.	143832	Reinet Stokes Holdings S.A.	143855
Immo Duc	143832	RSF I S.A.	143853
Immo Tavares S.A.	143832	RSF I S.A.	143852
International Network of Competences Sàrl	143833	RSF S.A.	143853
JS I.P. Holding Co.	143832	RSF S.A.	143853
Jumbio S.A.	143833	Salon Vito S.à r.l.	143856
		Unicorn Investment Sicav	143855

Dreishoeh Realty Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 87.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2011149012/13.

(110173122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Dreishoeh Realty Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 87.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA
L-2530 LUXEMBOURG
4, RUE HENRI SCHNADT
Signature

Référence de publication: 2011149013/13.

(110173125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

NHR Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 164.181.

STATUTES

This thirtieth day of September two thousand eleven before me, Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, appeared: Herald Aldo Schuurman, lawyer with professional address at the office of Loyens & Loeff, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, acting in his capacity as duly authorised representative of:

New Holland Absolute Return Fund II B.V., a private company with limited liability under the laws of the Netherlands, having its seat in Heerlen, Netherlands, and its office at Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, Netherlands, registered in the Netherlands in the Commercial Register under number 14094028 (the "Managing General Partner"), in this respect acting in its capacity as general partner of:

New Holland Absolute Return Fund II C.V., a limited partnership under the laws of the Netherlands, having its office at Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, Netherlands, registered in the Netherlands in the Commercial Register under number 14094689 (the "Incorporator").

The person appearing is personally known to me, undersigned notary.

The power of attorney to the person appearing is initialled ne varietur by the person appearing and by me, notary, and is annexed hereto.

The person appearing declared and requested me, notary, to record the following:

The Incorporator hereby incorporates a company with limited liability governed by the following articles of association:

Part 1. Interpretation and legal form

Art. 1. Interpretation and defined terms.

(1) In these articles, unless the context requires otherwise:

"articles" means the company's articles of association;

"bankruptcy" includes insolvency proceedings listed in the annexes to Council Regulation (EC) No. 1346/2000 of 29 May 2000 on insolvency proceedings as well as proceedings in a jurisdiction within or outside the European Union which have a similar effect;

"Companies Act 1915" means the Act concerning commercial companies of 10 August 1915, as amended;

"distributable equity" means, at any given time, the sum of the current year profit or loss plus profits carried forward and distributable reserves, minus losses carried forward and the amount to be transferred to the statutory reserve subject to and in accordance with article 30;

"final dividend" means the dividend determined by reference to the profit set forth in the company's annual accounts as adopted by the general meeting;

"fully paid" means, in relation to a share, that the nominal value and any premium to be paid to the company in respect of that share have been paid to the company;

"group company" means the company's ultimate parent company or ultimate parent companies, whether or not such company or companies have legal personality, and any subsidiary of such parent company or parent companies;

"instrument" means a document in hard copy form;

"manager" means a manager of the company and includes any person occupying the position of manager by whatever name called;

"manager A" means a manager appointed as such by the general meeting;

"manager B" means a manager appointed as such by the general meeting;

"ordinary resolution" means a resolution of the members of the company that is passed by members representing more than half of the share capital or by a simple majority of votes cast, as the case may be, subject to and in accordance with article 39 or 32;

"paid" means paid or credited as paid;

"participate" shall be construed in accordance with article 9;

"shareholder" means a holder of one or more shares;

"shares" means shares in the capital of the company;

"special resolution" means a resolution of the members of the company that is passed by a majority of members in number representing at least three-quarters of the share capital;

"subsidiary" means a subsidiary within the meaning of the Companies Act 1915, with or without legal personality; and

(2) Unless the context otherwise requires, other words or expressions contained in the articles bear the same meaning as in the Companies Act 1915 as in force on the date when the articles become binding.

(3) The invalidity or unenforceability of any provision of the articles shall not affect the validity or enforceability of the remaining provisions of the articles.

Art. 2. Name, legal form, etc.

(1) The name of the company is NHR Fund S.à r.l.

(2) The company is a company with limited liability under the Companies Act 1915 and is incorporated for an indefinite term.

The liability of the members is limited to the amount, if any, unpaid on the shares held by them.

(3) The registered office of the company is situated in the City of Luxembourg.

(4) The objects of the Company are to acquire participations in companies and undertakings of whatever form, in Luxembourg or abroad, as well as the management thereof and to do all that is connected therewith or may be conducive thereto, all to be interpreted in the broadest sense.

In particular, the objects of the Company include participating in the creation, development, management and control of any company or undertaking.

The objects of the Company include acquiring, by subscription, purchase, exchange or in any other manner, stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity.

The objects of the Company include financing and providing security for the debts of third parties.

(5) The financial year of the company coincides with the calendar year.

Part 2. Managers Managers' powers and responsibilities

Art. 3. Managers' general authority and power to represent and bind the company.

(1) Subject to the articles, the managers are responsible for the management of the company's business, for which purpose they may exercise all the powers of the company.

(2) If two or more managers are appointed they shall together constitute a board of managers, which board shall consist of one or more managers A and/or one or more managers B. Managers B must be resident in the Grand Duchy of Luxembourg.

(3) The board of managers (or if the company only has one manager, the sole manager) represents and binds the company towards third parties. A manager A acting jointly with a manager B can also represent and bind the company.

Art. 4. Shareholders' reserve power.

- (1) The shareholders may, by special resolution, direct the managers to take, or refrain from taking, specified action.
- (2) No such special resolution invalidates anything which the managers have done before the passing of the resolution, nor does it affect the power to represent and bind the company towards third parties.

Art. 5. Managers may delegate.

- (1) Subject to the articles, the managers may delegate any of the powers which are conferred on them under the articles:
 - (a) to such person or persons;
 - (b) by such means (including by power of attorney);
 - (c) to such an extent;
 - (d) in relation to such matters or territories; and
 - (e) on such terms and conditions, as they think fit.
- (2) If the managers so specify, any such delegation may authorise further delegation of the managers' powers by any person to whom they are delegated.
- (3) The managers may revoke any delegation in whole or part, or alter its terms and conditions.

Decision-making by managers**Art. 6. Managers to take decisions collectively.**

- (1) The general rule about decision-making by managers is that any decision of the managers must be either a majority decision at a meeting or a decision taken in accordance with article 7.
- (2) If the company only has one manager, the general rule does not apply and the manager may take decisions without regard to any of the provisions of the articles relating to managers' decision-making.

Art. 7. Unanimous decisions.

- (1) A decision of the managers is taken in accordance with this article when all managers indicate to each other by any means that they share a common view on a matter.
- (2) Such a decision may take the form of a resolution in writing, copies of which have been signed by each manager or to which each manager has otherwise indicated agreement in writing.

Art. 8. Calling a managers' meeting.

- (1) Any manager may call a managers' meeting by giving notice of the meeting to the other managers.
- (2) Notice of any managers' meeting must indicate:
 - (a) its proposed date and time;
 - (b) where it is to take place; and
 - (c) if it is anticipated that managers participating in the meeting will not be in the same place, how it is proposed that they should communicate with each other during the meeting.
- (3) Notice of a managers' meeting must be given to each manager, but need not be in writing.
- (4) Notice of a managers' meeting need not be given to managers who waive their entitlement to notice of that meeting, by giving notice to that effect to the company either before or after the date on which the meeting is held. Where such notice is given after the meeting has been held, that does not affect the validity of the meeting, or of any business conducted at it.

Art. 9. Participation in managers' meetings.

- (1) Subject to the articles, managers participate in a managers' meeting, or part of a managers' meeting, when:
 - (a) the meeting has been called and takes place in accordance with the articles; and
 - (b) they can each communicate to the others any information or opinions they have on any particular item of the business of the meeting.
- (2) In determining whether managers are participating in a managers' meeting, it is irrelevant where any manager is or how they communicate with each other; provided, however, that the means of communication used permits all participants to communicate adequately and simultaneously.

Art. 10. Quorum for managers' meetings.

- (1) At a managers' meeting, unless a quorum is participating, no proposal is to be voted on, except a proposal to call another meeting.
- (2) The quorum for managers' meetings may be fixed from time to time by a decision of the managers but it must never be less than one manager A and one manager B.

(3) If the total number of managers for the time being is less than the quorum required, the managers must not take any decision other than a decision to call a general meeting so as to enable the shareholders to appoint further managers.

Art. 11. Casting vote. If the numbers of votes for and against a proposal are equal, the chairman of the meeting has a casting vote. This does not apply if, in accordance with the articles, the chairman of the meeting is not to be counted as participating in the decision-making process for quorum purposes.

Art. 12. Conflicts of interest.

(1) If a proposed decision of the managers is concerned with an actual or proposed transaction or arrangement with the company in which a manager is interested, that manager is not to be counted as participating in the decision-making process for quorum purposes.

(2) However, if paragraph (3) applies, a manager who is interested in an actual or proposed transaction or arrangement with the company is to be counted as participating in the decision-making process for quorum purposes.

(3) This paragraph applies when:

(a) the shareholders by ordinary resolution disapply the provision of the articles which would otherwise prevent a manager from being counted as participating in the decision-making process for quorum purposes;

(b) the manager's interest cannot reasonably be regarded as likely to give rise to a conflict of interest; or

(c) the manager's conflict of interest arises from a permitted cause.

(4) For the purposes of this article, the following are permitted causes:

(a) a guarantee given, or to be given, by or to a manager in respect of an obligation incurred by or on behalf of the company or any of its subsidiaries;

(b) subscription, or an agreement to subscribe, for shares or other securities of the company or any of its subsidiaries, or to underwrite, sub-underwrite, or guarantee subscription for any such shares or securities; and

(c) arrangements pursuant to which benefits are made available to employees, managers and directors or former employees, managers and directors of the company or any of its subsidiaries which do not provide special benefits for managers and directors or former managers and directors.

(5) For the purposes of this article, references to proposed decisions and decision-making processes include any managers' meeting or part of a managers' meeting.

(6) Subject to paragraph (7), if a question arises at a meeting of managers as to the right of a manager to participate in the meeting (or part of the meeting) for quorum purposes, the question may, before the conclusion of the meeting, be referred to the chairman of the meeting whose ruling in relation to any manager other than the chairman is to be final and conclusive.

(7) If any question as to the right to participate in the meeting (or part of the meeting) should arise in respect of the chairman of the meeting, the question is to be decided by a decision of the managers at that meeting, for which purpose the chairman of the meeting is not to be counted as participating in the meeting (or that part of the meeting) for quorum purposes.

Art. 13. Managers' discretion to make further rules. Subject to the articles, the managers may make any rule which they think fit about how they take decisions, and about how such rules are to be recorded or communicated to managers.

Appointment of managers

Art. 14. Term of office. Managers are appointed for a fixed or indefinite term. If no term is specified, the term shall be deemed to be indefinite.

Art. 15. Termination of manager's appointment. A person ceases to be a manager as soon as:

(a) that person ceases to be a manager by virtue of any provision of the Companies Act 1915 or is prohibited from being a manager by law;

(b) a bankruptcy order is made against that person;

(c) that person is removed by ordinary resolution, with or without cause, even before the expiration of that person's period of office; and/or

(d) notification is received by the company from the manager that the manager is resigning from office, and such resignation has taken effect in accordance with its terms.

Art. 16. Managers' remuneration and expenses.

(1) A manager's remuneration may take any form and, unless the board of managers decides otherwise, managers are not accountable to the company for any remuneration which they receive as directors, managers or other officers or employees of the company's subsidiaries or of any other body corporate in which the company is interested.

(2) The company may pay any reasonable expenses which the managers properly incur in connection with their attendance at:

(a) meetings of managers;

(b) general meetings; or

(c) separate meetings of the holders of any class of shares or of bonds of the company, or otherwise in connection with the exercise of their powers and the discharge of their responsibilities in relation to the company.

Part 3. Shares and distributions, share capital and shares

Art. 17. Share capital.

(1) The share capital of the company is twenty thousand United States dollars (USD 20,000.00) divided into twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one United States dollar (USD 1.00) each.

(2) No share is to be issued for less than the aggregate of its nominal value and any premium to be paid to the company in consideration for its issue.

(3) The shares may be repurchased and are liable to be redeemed, respectively, subject to and in accordance with the Companies Act 1915 and the terms, conditions and manner of repurchase or redemption as determined from time to time by the managers.

Art. 18. Powers to issue different classes of share. Without prejudice to the rights attached to any existing share, the articles may be amended to create a new class of shares with such rights or restrictions as may be determined by special resolution. An amendment of the articles that is prejudicial to the rights attached to one or more existing shares, requires the consent of the holders of the relevant shares.

Art. 19. Company not bound by less than absolute interests. No person is to be recognised by the company as holding any share upon any trust, and except the company is not in any way to be bound by or recognise any interest in a share other than the holder's ownership of it and all the rights attaching to it.

Art. 20. Share certificates.

(1) The company must issue each shareholder on demand, free of charge, with one or more certificates in respect of the shares which that shareholder holds.

(2) Every certificate must specify:

(a) in respect of how many shares, of what class, it is issued;

(b) the nominal value of those shares;

(c) that the shares are fully paid; and

(d) any distinguishing numbers assigned to them.

(3) No certificate may be issued in respect of shares of more than one class.

(4) If more than one person holds a share, only one certificate may be issued in respect of it.

Art. 21. Replacement share certificates.

(1) If a certificate issued in respect of a shareholder's shares is:

(a) damaged or defaced; or

(b) said to be lost, stolen or destroyed, that shareholder is entitled to be issued with a replacement certificate in respect of the same shares.

(2) A shareholder exercising the right to be issued with such a replacement certificate:

(a) may at the same time exercise the right to be issued with a single certificate or separate certificates;

(b) must return the certificate which is to be replaced to the company if it is damaged or defaced; and

(c) must comply with such conditions as to evidence, indemnity and the payment of a reasonable fee as the managers decide.

Art. 22. Share transfers.

(1) Shares may be freely transferred among shareholders by means of an instrument of transfer in any usual form or any other form approved by the managers, which is executed by or on behalf of the transferor. Shares may not be transferred to non-shareholders unless the shareholders by special resolution resolved to agree thereto in advance.

(2) No fee may be charged for registering any instrument of transfer or other document relating to or affecting the title to any share.

(3) The company may retain any instrument of transfer which is registered.

Art. 23. Transmission of shares.

(1) Shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders, except with the approval of shareholders representing three-quarters of the shares held by the surviving shareholders. No approval shall be required where shares are transmitted to any legal heirs, including a surviving spouse.

(2) If shares are otherwise transmitted by operation of law, including by reason of a merger or division of a shareholder, the rights attached to such shares, including the right to attend and vote at a general meeting and the right to receive distributions, shall be suspended until the transmission has been approved by shareholders representing three-quarters of the other shares in the company.

Dividends and other distributions

Art. 24. Procedure for declaring dividends.

(1) The shareholders may by ordinary resolution declare a final dividend and the managers may decide to pay an interim dividend.

(2) A final dividend must not be declared unless the managers have made a recommendation as to its amount. Such a dividend must not exceed the amount recommended by the managers.

(3) No dividend may be declared or paid unless it is in accordance with shareholders' respective rights.

(4) The managers may decide to pay an interim dividend (or to make a distribution other than a dividend) out of the distributable equity by reference to interim accounts prepared for the purpose and having regard to the rights of creditors; provided the decision is taken within two months after the date of the interim accounts.

(5) Unless the shareholders' resolution to declare a final dividend or managers' decision to pay an interim dividend specify a later date, it must be paid by reference to each shareholder's holding of shares on the date of the resolution or decision to declare or pay it.

Art. 25. Payment of dividends and other distributions.

(1) Where a dividend or other sum which is a distribution is payable in respect of a share, it must be paid by one or more of the following means:

(a) transfer to a bank account specified by the distribution recipient either in writing or as the managers may otherwise decide;

(b) sending a cheque made payable to the distribution recipient by post to the distribution recipient at the distribution recipient's registered address (if the distribution recipient is a holder of the share), or (in any other case) to an address specified by the distribution recipient either in writing or as the managers may otherwise decide;

(c) sending a cheque made payable to such person by post to such person at such address as the distribution recipient has specified either in writing or as the managers may otherwise decide; or

(d) any other means of payment as the managers agree with the distribution recipient either in writing or by such other means as the managers decide.

Art. 26. No interest on distributions. The company may not pay interest on any dividend or other sum payable in respect of a share unless otherwise provided by the provisions of another agreement between the holder of that share and the company.

Art. 27. Unclaimed distributions.

(1) All dividends or other sums which are:

(a) payable in respect of shares; and

(b) unclaimed after having been declared or become payable, may be invested or otherwise made use of by the managers for the benefit of the company until claimed.

(2) If:

(a) five years have passed from the date on which a dividend or other sum became due for payment; and

(b) the distribution recipient has not claimed it, the distribution recipient is no longer entitled to that dividend or other sum and it ceases to remain owing by the company.

Art. 28. Non-cash distributions.

(1) The shareholders may, by ordinary resolution on the recommendation of the managers, decide to pay all or part of a dividend or other distribution payable in respect of a share by transferring non-cash assets of equivalent value (including, without limitation, shares or other securities in any company).

(2) For the purposes of paying a non-cash distribution, the managers may make whatever arrangements they think fit, including, where any difficulty arises regarding the distribution:

(a) fixing the value of any assets; and

(b) paying cash to any distribution recipient on the basis of that value in order to adjust the rights of recipients.

Art. 29. Waiver of distributions. Distribution recipients may waive their entitlement to a dividend or other distribution payable in respect of a share by giving the company notice in writing to that effect, but if:

(a) the share has more than one holder; or

(b) more than one person is entitled to the share, whether by reason of the death of one or more joint holders, or otherwise,

the notice is not effective unless it is expressed to be given, and signed, by all the holders or persons otherwise entitled to the share.

Statutory reserve and capitalisation of profits

Art. 30. Statutory reserve. Each financial year, the company must transfer an amount equal to five percent (5%) of its profits to the statutory reserve. This requirement, however, does not apply if and so long as the statutory reserve amounts to one-tenth of the share capital.

Art. 31. Authority to capitalise and appropriation of capitalised sums.

(1) Subject to the articles, the shareholders may by special resolution:

(a) resolve to capitalise any profits of the company (whether or not they are available for distribution) which are not required for paying a preferential dividend, or any sum standing to the credit of the company's share premium account or other reserve; and

(b) appropriate any sum which they so decide to capitalise (a "capitalised sum") to the persons who would have been entitled to it if it were distributed by way of dividend (the "persons entitled") and in the same proportions.

(2) Capitalised sums must be applied:

(a) on behalf of the persons entitled; and

(b) in the same proportions as a dividend would have been distributed to them.

(3) Any capitalised sum may be applied in paying up new shares of a nominal amount equal to the capitalised sum which are then issued credited as fully paid to the persons entitled or as they may direct.

(4) A capitalised sum which was appropriated from profits available for distribution may be applied in paying up new bonds of the company which are then issued credited as fully paid to the persons entitled or as they may direct.

(5) Subject to the articles the managers may:

(a) apply capitalised sums in accordance with paragraphs (3) and (4) partly in one way and partly in another; and

(b) make such arrangements as they think fit to prevent shares (or bonds) becoming distributable in fractions under this article (such as the making of cash payments instead).

Part 4. Decision-making by shareholders

Art. 32. Written resolutions.

(1) The shareholders can adopt resolutions in writing, rather than at a general meeting, if and so long as the number of shareholders does not exceed twenty-five. In such instance, each shareholder shall receive the text of the resolution in hard copy form and shall cast his vote in writing.

(2) Article 39(2) applies mutatis mutandis.

Organisation of general meetings

Art. 33. Notice required of general meeting.

(1) A general meeting (other than an adjourned meeting) must be called by notice of at least fourteen (14) days (that is, excluding the day of the meeting and the day on which the notice is given).

(2) A general meeting may be called by shorter notice than that otherwise required if shorter notice is agreed by the members.

(3) Notice of a general meeting of a company must be sent to:

(a) every member of the company; and

(b) every manager.

(4) Notice of a general meeting of a company must state:

(a) the time, date and place of the meeting; and

(b) the agenda of the meeting and specifically the text of the resolutions proposed.

Art. 34. Attendance and speaking at general meetings.

(1) A person is able to exercise the right to speak at a general meeting when that person is in a position to communicate to all those attending the meeting, during the meeting, any information or opinions which that person has on the business of the meeting.

(2) A person is able to exercise the right to vote at a general meeting when:

(a) that person is able to vote, during the meeting, on resolutions put to the vote at the meeting, and

(b) that person's vote can be taken into account in determining whether or not such resolutions are passed at the same time as the votes of all the other persons attending the meeting.

(3) The managers may make whatever arrangements they consider appropriate to enable those attending a general meeting to exercise their rights to speak or vote at it.

(4) In determining attendance at a general meeting, it is immaterial whether any two or more members attending it are in the same place as each other.

(5) Two or more persons who are not in the same place as each other attend a general meeting if their circumstances are such that if they have (or were to have) rights to speak and vote at that meeting, they are (or would be) able to exercise them.

Art. 35. Quorum for general meetings. No business other than the appointment of the chairman of the meeting is to be transacted at a general meeting if the persons attending it do not constitute a quorum.

Art. 36. Chairing general meetings. The managers present or, if no managers are present, the meeting, must appoint a manager or shareholder to chair the meeting, and the appointment of the chairman of the meeting must be the first business of the meeting.

Art. 37. Attendance and speaking by managers and non-shareholders.

(1) Managers may attend and speak at general meetings, whether or not they are shareholders.

(2) The chairman of the meeting may permit other persons who are not:

(a) shareholders of the company; or

(b) otherwise entitled to exercise the rights of shareholders in relation to general meetings, to attend and speak at a general meeting.

Art. 38. Adjournment.

(1) If the persons attending a general meeting within half an hour of the time at which the meeting was due to start do not constitute a quorum, or if during a meeting a quorum ceases to be present, the chairman of the meeting must adjourn it.

(2) The chairman of the meeting may adjourn a general meeting at which a quorum is present if:

(a) the meeting consents to an adjournment; or

(b) it appears to the chairman of the meeting that an adjournment is necessary to protect the safety of any person attending the meeting or ensure that the business of the meeting is conducted in an orderly manner.

(3) The chairman of the meeting must adjourn a general meeting if directed to do so by the meeting.

(4) When adjourning a general meeting, the chairman of the meeting must:

(a) either specify the time and place to which it is adjourned or state that it is to continue at a time and place to be fixed by the managers; and

(b) have regard to any directions as to the time and place of any adjournment which have been given by the meeting.

(5) The company must give notice of the day on which the continuation of an adjourned meeting is to take place:

(a) to the same persons to whom notice of the company's general meetings is required to be given; and

(b) containing the same information which such notice is required to contain.

(6) No business may be transacted at an adjourned general meeting which could not properly have been transacted at the meeting if the adjournment had not taken place.

Voting at general meetings

Art. 39. Voting: general.

(1) A resolution put to the vote of a general meeting must be decided on a show of hands unless a poll is duly demanded in accordance with the articles.

(2) No resolution shall be validly passed unless adopted by shareholders representing more than half of the share capital. If this majority is not obtained, the shareholders are to be convened a second time, by registered letter, and the resolutions are then passed by a simple majority of votes cast, regardless of the portion of capital represented.

Art. 40. Errors and disputes.

(1) No objection may be raised to the qualification of any person voting at a general meeting except at the meeting or adjourned meeting at which the vote objected to is tendered, and every vote not disallowed at the meeting is valid.

(2) Any such objection must be referred to the chairman of the meeting, whose decision is final.

Art. 41. Poll votes.

(1) A poll on a resolution may be demanded:

(a) in advance of the general meeting where it is to be put to the vote; or

(b) at a general meeting, either before a show of hands on that resolution or immediately after the result of a show of hands on that resolution is declared.

(2) A poll may be demanded by:

(a) the chairman of the meeting;

(b) the managers;

(c) two or more persons having the right to vote on the resolution; or

(d) a person or persons representing not less than one tenth of the total voting rights of all the shareholders having the right to vote on the resolution.

(3) A demand for a poll may be withdrawn if:

(a) the poll has not yet been taken; and

(b) the chairman of the meeting consents to the withdrawal.

(4) Polls must be taken immediately and in such manner as the chairman of the meeting directs.

Art. 42. Amendments to resolutions.

(1) An ordinary resolution to be proposed at a general meeting may be amended by ordinary resolution if:

(a) notice of the proposed amendment is given to the company in writing by a person entitled to vote at the general meeting at which it is to be proposed not less than 48 hours before the meeting is to take place (or such later time as the chairman of the meeting may determine); and

(b) the proposed amendment does not, in the reasonable opinion of the chairman of the meeting, materially alter the scope of the resolution.

(2) A special resolution to be proposed at a general meeting may be amended by ordinary resolution, if:

(a) the chairman of the meeting proposes the amendment at the general meeting at which the resolution is to be proposed; and

(b) the amendment does not go beyond what is necessary to correct a grammatical or other non-substantive error in the resolution.

(c) If the chairman of the meeting, acting in good faith, wrongly decides that an amendment to a resolution is out of order, the chairman's error does not invalidate the vote on that resolution.

Part 5. Administrative arrangements

Art. 43. Means of communication to be used.

(1) Subject to the articles, anything sent or supplied by or to the company under the articles may be sent or supplied in any way in which the Companies Act 1915 provides for documents or information which are authorised or required by any provision of that Act to be sent or supplied by or to the company.

(2) Subject to the articles, any notice or document to be sent or supplied to a manager in connection with the taking of decisions by managers may also be sent or supplied by the means by which that manager has asked to be sent or supplied with such notices or documents for the time being.

(3) A manager may agree with the company that notices or documents sent to that manager in a particular way are to be deemed to have been received within a specified time of their being sent, and for the specified time to be less than 48 hours.

Art. 44. No right to inspect accounts and other records. Except as provided by law or authorised by the managers or an ordinary resolution of the shareholders, no person is entitled to inspect any of the company's accounting or other records or documents merely by virtue of being a shareholder.

Art. 45. Indemnity and insurance.

(1) Any manager or former manager of the company or a group company may be indemnified out of the company's assets against:

(a) any liability incurred by that person in connection with any negligence, default, breach of duty or breach of trust in relation to the company or a group company; and

(b) any other liability incurred by that person as an officer of the company or a group company.

(2) The managers may decide to purchase and maintain insurance, at the expense of the company, for the benefit of any manager or former manager of the company or a group company in respect of any loss or liability which has been or may be incurred by that person in connection with his duties or powers in relation to the company or any group company.

(3) This article does not authorise any indemnity or insurance which would be prohibited or rendered void by any provision of the Companies Act 1915 or by any other provision of law.

Finally, the person appearing declared:

A. The first financial year of the company commences on the date hereof and ends on the thirty-first of December two thousand twelve.

B. Twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one United States dollar (USD 1.00) each, numbered 1 through 20,000, are hereby issued at par and subscribed for by the Incorporator and have been paid up in cash, which payment the company hereby accepts. Payment was permitted in any currency. An amount of twenty thousand United States dollars (USD 20,000.00) is at the company's disposal and evidence thereof was given to the undersigned notary.

C. The Incorporator, acting as sole shareholder of the company, hereby adopts the following resolutions:

1. The registered office of the company is located at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

2. The first managers of the company are:

- APG Asset Management US Inc., a corporation under the laws of the State of Delaware, with its principal place of business at 666 Third Avenue, New York, New York 10017, United States of America, registered in the State of Delaware with the Division of Corporations under number 2208785, manager A for an indefinite term;
- Ivo Hemelraad, born in Utrecht (Netherlands) on the twelfth of October nineteen hundred sixty-one, with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, manager B for an indefinite term; and
- Wim José August Rits, born in Merksem (Belgium) on the fourteenth of June nineteen hundred seventy, with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, manager B for an indefinite term.

Costs

The costs, expenses and fees and charges of whatever kind, incurred by the company or charged to it by reason of this deed, amount to approximately one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

This deed is drawn up in English followed by a version in French.

The person appearing, acting as stated above, declared that in case of any discrepancy between the English version and the French version, the English version will prevail.

In witness whereof, this deed was passed in Luxembourg on the date first above stated.

After the deed was read to the person appearing, the person appearing declared to understand the scope and the consequences and subsequently signed the original together with me, notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente septembre.

A comparu:

par-devant moi, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg: Maître Herald Aldo Schuurman, avocat avec adresse professionnelle au cabinet Loyens & Loeff, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de:

New Holland Absolute Return Fund II B.V., une société privée à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège statutaire à Heerlen, Pays-Bas, et son siège social au Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, Pays-Bas, inscrite aux Pays-Bas dans le registre de commerce sous le numéro 14094028 (l'«Associé-Gérant Commandité»), agissant en sa qualité de:

New Holland Absolute Return Fund II C.V., une société en commandite de droit néerlandais, ayant son siège social au Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen, Pays-Bas, inscrite aux Pays-Bas dans le registre de commerce sous le numéro 14094689 (le «Fondateur»).

Le comparant est connu personnellement de moi, notaire soussigné.

La procuration au comparant est paraphée et paraphée par le comparant et moi, notaire, et est annexée aux présentes.

Le comparant a déclaré et m'a requis, notaire, d'acter ce qui suit:

Il est constitué par les présentes par le Fondateur une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les statuts comme suit:

Partie 1^{re} . Interprétation et forme juridique

Art. 1^{er} . Interprétation et définition des termes.

(1) Dans les présents statuts, sauf si le contexte en exige autrement:

«associé» signifie le détenteur d'une ou plusieurs parts sociales;

«capitaux propres distribuables» signifie, à un moment donné, la somme des bénéfices ou pertes de l'exercice concerné plus les bénéfices reportés et les réserves distribuables, moins les pertes reportées et le montant à transférer à la réserve légale sous réserve de et conformément à l'article 30;

«dividende final» signifie le dividende déterminé par référence au bénéfice fixé dans les comptes annuels de la société que l'assemblée générale a adoptés;

«faillite» comprend les procédures d'insolvabilité personnelle décrites dans les annexes au Règlement (CE) n° 1346/2000 du Conseil du 29 mai 2000 relatif aux procédures d'insolvabilité ainsi que les procédures dans une juridiction de ou en dehors de l'Union Européenne qui ont un effet similaire;

«filiale» signifie une filiale selon la signification qui lui est donnée dans la Loi de 1915 sur les sociétés, avec ou sans personnalité juridique;

«gérant» signifie un gérant de la société, et comprend toute personne remplissant les fonctions de gérant, quel que soit son titre;

«gérant A» signifie un gérant nommées en cette qualité par l'assemblée générale;

«gérant B» signifie un gérant nommées en cette qualité par l'assemblée générale;

«instrument» signifie un document sous forme papier;

«intégralement libérée», signifie, en ce qui concerne une part sociale, que la valeur nominale et la prime à payer à la société au titre de cette part sociale ont été versées à la société;

«Loi de 1915 sur les sociétés» signifie la loi du 10 août 1915, concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée;

«participer» sera interprété conformément à l'article 9;

«parts sociales» signifie les parts dans le capital social la société;

«payé» s'entend des sommes versées ou portées au crédit en tant que sommes versées;

«résolution ordinaire» signifie une résolution des associés de la société adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social ou par une majorité simple des votes exprimés, selon le cas, sous réserve de et conformément à l'article 39 ou 32;

«résolution spéciale» signifie une résolution des associés de la société qui est adoptée par une majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social;

«statuts» signifie les statuts de la société;

«société du groupe» signifie la société mère ultime de la société ou les sociétés mères ultimes, que cette société mère ou ces sociétés mères aient la personnalité juridique ou non, et toute filiale de cette société mère ou ces sociétés mères.

(2) Sauf si le contexte en exige autrement, d'autres mots ou expressions contenues dans les statuts ont la même signification que dans la Loi de 1915 sur les sociétés en vigueur à la date à laquelle les statuts deviennent contraignants.

(3) L'invalidité ou le caractère inapplicable d'une disposition des statuts n'aura pas d'effet sur la validité ou l'applicabilité de ses dispositions restantes.

Art. 2. Dénomination sociale, forme juridique, etc.

(1) Le nom de la société est NHR Fund S.à r.l.

(2) La société est une société à responsabilité limitée selon la Loi de 1915 sur les sociétés et est constituée pour une durée illimitée.

La responsabilité des associés est limitée au montant impayé, le cas échéant, des parts sociales détenues par eux.

(3) Le siège social de la société est situé dans la Ville de Luxembourg.

(4) La société a pour objet de la prise de participations dans toutes sociétés et entreprises sous quelque forme que ce soit, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et la gestion y relatifs et de faire tout ce qui se rapporte à cet objet ou peut y être favorable, le tout au sens le plus large.

L'objet de la société comprend notamment la participation à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

L'objet de la société comprend l'acquisition par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

L'objet de la société comprend le financement et la constitution des sûretés pour les dettes de tiers.

(5) L'exercice social de la société coïncide avec l'année civile.

Partie 2. Gérants Pouvoirs et obligations des gérants

Art. 3. Pouvoir général des gérants et pouvoir de représentation de la société.

(1) Sous réserve des statuts, les gérants sont responsables de la gestion des affaires de la société, aux fins de laquelle ils peuvent exercer tous les pouvoirs de la société.

(2) Si deux ou plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, lequel est composé d'un ou plusieurs gérants A et un ou plusieurs gérants B. Les gérants B doivent être résidents du Grand-Duché de Luxembourg.

(3) Le conseil de gérance (ou, si la société n'a qu'un seul gérant, le gérant unique) représente la société à l'égard des tiers. Un gérant A agissant conjointement avec un gérant B représentent également la société.

Art. 4. Pouvoir de réserve des associés.

(1) Les associés peuvent, par résolution spéciale, enjoindre aux gérants d'entreprendre, ou de s'abstenir d'entreprendre, une action déterminée.

(2) Aucune résolution spéciale n'annule les actes accomplis par les gérants avant l'adoption de la résolution ni n'affecte le pouvoir de représenter la société vis-à-vis des tiers.

Art. 5. Pouvoirs de délégation des gérants.

(1) Sous réserve des statuts, les gérants peuvent déléguer les pouvoirs qui leur sont conférés en vertu des statuts:

(a) à toute personne ou personnes;

(b) par tous moyens (y compris par procuration);

(c) dans les limites de ceux-ci;

(d) en ce qui concerne les questions ou territoires; et

- (e) selon les modalités et conditions, qu'ils jugent appropriés.
- (2) Si les gérants le spécifient, toute délégation peut autoriser une délégation ultérieure des pouvoirs des gérants par toute personne à qui ces pouvoirs sont délégués.
- (3) Les gérants peuvent révoquer toute délégation, en tout ou en partie, ou en modifier les modalités et conditions.

Prise de décisions par les gérants

Art. 6. Prise de décision collective par les gérants.

- (1) La règle générale de prise de décision par les gérants est que toute décision des gérants doit être soit une décision adoptée par la majorité lors d'une réunion, soit une décision prise conformément à l'article 7.
- (2) Si la société n'a qu'un seul gérant, la règle générale ne s'applique pas, et le gérant peut prendre des décisions sans tenir compte des dispositions des statuts relatives à la prise de décision par les gérants.

Art. 7. Les décisions à l'unanimité.

- (1) Une décision des gérants est adoptée conformément au présent article lorsque tous les gérants indiquent les uns aux autres par tout moyen qu'ils partagent une vision commune sur une question.
- (2) Cette décision peut prendre la forme d'une résolution écrite, dont un exemplaire a été signé par chaque gérant ou sur lequel chaque gérant a de toute autre façon indiqué son accord par écrit.

Art. 8. Convocation aux réunions des gérants.

- (1) Tout gérant peut convoquer une réunion des gérants en en avisant les autres gérants.
- (2) Tout avis de convocation à la réunion des gérants doit indiquer:
 - (a) la date et l'heure proposées;
 - (b) le lieu où elle doit avoir lieu; et
 - (c) s'il est prévu que les gérants participant à la réunion ne se trouveront pas au même endroit, le moyen proposé pour qu'ils communiquent les uns avec les autres au cours de la réunion.
- (3) L'avis de convocation à la réunion des gérants doit être donné à chaque gérant, sans être nécessairement écrit.
- (4) L'avis de convocation à une réunion des gérants peut ne pas être donné aux gérants qui renoncent à leur droit d'être informé de cette réunion, en donnant un avis à cet effet à la société, soit avant, soit après la date à laquelle se tient la réunion. Lorsque cet avis est donné après la tenue de la réunion, ceci n'affecte pas la validité de la réunion, ou de tout acte accompli au cours de celle-ci.

Art. 9. Participation aux réunions des gérants.

- (1) Sous réserve des statuts, les gérants participent à une réunion des gérants, ou à une partie d'une réunion des gérants, lorsque:
 - (a) la réunion a été convoquée et a lieu conformément aux statuts; et
 - (b) chaque gérant peut communiquer aux autres gérants toute information ou avis qu'il a sur tout point particulier de l'ordre du jour de la réunion.
- (2) L'endroit où se trouvent les gérants ou le moyen par lequel ils communiquent entre eux n'entre pas en ligne de compte pour la détermination de leur participation à une réunion des gérants, à condition que le moyen de communication utilisé permette à tous les participants de communiquer de manière appropriée et simultanée.

Art. 10. Quorum exigé pour les réunions des gérants.

- (1) Lors d'une réunion des gérants, si le quorum n'est pas atteint, aucune proposition ne peut être votée, à l'exception d'une proposition de convocation d'une autre réunion.
- (2) Le quorum pour une réunion des gérants peut être fixé au cas par cas par une décision des gérants, mais il ne peut pas être inférieur à un gérant A et un gérant B.
- (3) Si le nombre total de gérants alors en fonction est inférieur au quorum requis, les gérants ne doivent adopter aucune décision autre qu'une décision de convocation d'une assemblée générale afin de permettre aux associés de désigner des gérants supplémentaires.

Art. 11. Voix prépondérante. En cas d'égalité des votes pour ou contre une proposition, le président de la réunion a voix prépondérante. Ceci ne s'applique pas si, conformément aux statuts, le président n'est pas considéré comme participant au processus de décision pour le quorum.

Art. 12. Conflit d'intérêt.

- (1) Si une proposition de décision des associés concerne une proposition de transaction ou une transaction encours avec la société dans laquelle un gérant a un intérêt, ce gérant ne doit pas être compté comme participant au processus de décision aux fins du quorum.
- (2) Néanmoins, si le paragraphe (3) s'applique, un gérant qui a un intérêt dans une proposition de transaction ou une transaction en cours doit être compté comme participant au processus de décision aux fins du quorum.
- (3) Ce paragraphe s'applique lorsque:

(a) par résolution ordinaire, les associés renoncent à la disposition des articles qui, autrement, empêcherait un gérant d'être compté comme participant au processus de décision aux fins du quorum;

(b) il est peu probable que l'intérêt du gérant n'engendre un conflit d'intérêt;

(c) le conflit d'intérêt du gérant est né d'une cause permise.

(4) Pour cet article, les causes permises sont les suivantes:

(a) une garantie donnée ou qui sera donnée par ou à un gérant concernant une obligation apportée par ou pour le compte de la société ou une de ses filiales;

(b) une souscription ou une promesse de souscription pour les parts sociales ou autres titres de la société ou de ses filiales, souscrire, garantir la souscription de ces parts sociales ou titres; et

(c) les arrangements selon lesquels, des bénéfices sont mis à disposition des employés, des gérants et directeurs ou anciens employés, gérants et directeurs de la société ou de ses filiales qui ne.

(5) Aux fins de cet article, les références aux propositions de décisions et processus de prise de décision comprennent toute réunion des gérants ou partie de réunion des gérants.

(6) Sous réserve du paragraphe (7), si une question se pose lors d'une réunion des gérants concernant le droit d'un gérant de participer à la réunion (ou à une partie de la réunion) aux fins du quorum, la question peut, avant la clôture de la réunion, être soumise au président de la réunion dont l'appréciation quant à tout gérant autre que le président, est définitive et sans appel.

(7) Si une question concernant le droit de participer à la réunion (ou à une partie de la réunion) devait se poser à l'égard du président de la réunion, la question sera tranchée par une décision des gérants lors de cette réunion, aux fins de laquelle le président de la réunion ne devra pas être considéré comme participant à la réunion (ou à la partie de la réunion) aux fins du quorum.

Art. 13. Pouvoir discrétionnaire des gérants de fixer des règles supplémentaires. Sous réserve des statuts, les gérants peuvent fixer toute règle qu'ils jugent appropriée sur la façon de prendre des décisions, et sur la façon dont ces règles doivent être consignées ou communiquées aux gérants.

Nomination des gérants

Art. 14. Durée du mandat. Les gérants sont nommés pour une durée limitée ou illimitée. Si aucune durée n'est précisée, la durée sera considérée comme illimitée.

Art. 15. Fin du mandat d'un gérant. Une personne cesse d'être gérant dès que:

(a) cette personne cesse d'être gérant en vertu d'une disposition de la Loi de 1915 sur les sociétés ou fait l'objet d'une interdiction légale d'être gérant;

(b) une ordonnance de faillite personnelle a été rendue contre cette personne;

(c) cette personne est révoquée par résolution ordinaire, avec ou sans cause légitime, même avant la fin de son mandat; et/ou

(d) la société a reçu une notification du gérant, selon laquelle ce dernier démissionne de ses fonctions, et que cette démission a pris effet conformément à aux dispositions de cet avis.

Art. 16. Rémunération et dépenses des gérants.

(1) Sauf décision contraire du conseil de gérance, les gérants ne sont pas responsables envers la société des rémunérations qu'ils perçoivent en tant que directeurs, gérants ou autres agents ou employés de la société, ou de toute autre personne morale dans laquelle la société détient des intérêts.

(2) La société peut rembourser toute dépense raisonnable que les gérants ont engagé à juste titre en raison de leur participation à:

(a) des réunions des gérants;

(b) des assemblées générales; ou

(c) des réunions distinctes des détenteurs de toute catégorie de parts sociales ou d'obligations de la société ou, autrement en relation avec l'exercice de leurs pouvoirs et l'exonération de leurs responsabilités par rapport à la société.

Partie 3. Parts sociales et distributions, capital social et parts sociales

Art. 17. Capital social.

(1) Le capital social de la société est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000,00), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (USD 1) chacune.

(2) Aucune part sociale ne sera émise pour moins du montant total de sa valeur nominale et de toute prime payable à la société en contrepartie de son émission.

(3) Les parts sociales sont passibles d'être rachetées ou amorties sous réserve de et en conformité avec la Loi de 1915 sur les Sociétés et les termes, conditions et modalités de rachat ou amortissement tels que décidés de temps à autre par les gérants.

Art. 18. Pouvoirs d'émettre différentes catégories de parts sociales. Sans préjudice des droits attachés à toute part sociale existante, les statuts peuvent être modifiés pour émettre d'autres catégories de parts sociales assorties de droits ou de restrictions qui peuvent être déterminées par résolution spéciale. Une modification des statuts qui serait préjudiciable aux droits liés à une ou plusieurs parts sociales, requière le consentement des détenteurs des parts sociales concernées

Art. 19. Absence de caractère contraignant, pour la société, des intérêts non absolus. Nul ne peut être reconnu par la société comme détenant une quelconque part sociale dans une fiducie, la société ne doit en aucune façon être liée par, ou reconnaître tout intérêt sur, une part sociale autre que la propriété absolue du détenteur de celle-ci et tous les droits qui s'y attachent.

Art. 20. Certificats de parts sociales.

(1) Sur demande et sans frais, la société doit délivrer à chaque associé un ou plusieurs certificats concernant les parts sociales que cet associé détient.

(2) Chaque certificat doit préciser:

- (a) le nombre de parts sociales pour lequel il est délivré, et leur catégorie;
- (b) la valeur nominale de ces parts sociales;
- (c) que ces parts sociales sont intégralement libérée; et
- (d) tout numéro distinctif qui leur est attribué.

(3) Aucun certificat ne sera délivré pour des actions de plusieurs catégories.

(4) Si plusieurs personnes détiennent une part sociale, un seul certificat ne sera délivré pour celle-ci.

Art. 21. Remplacement des certificats de parts sociales.

(1) Si un certificat émis au titre des parts sociales d'un associé est:

(a) endommagé ou rendu illisible; ou

(b) déclaré perdu, volé ou détruit, cet associé est en droit de se faire délivrer un certificat de remplacement pour ces mêmes parts sociales.

(2) Un associé exerçant son droit de se faire délivrer ce certificat de remplacement:

(a) peut exercer en même temps le droit de se voir émettre un seul certificat ou des certificats distincts;

(b) doit renvoyer à la société le certificat à remplacer s'il est endommagé ou rendu illisible; et

(c) doit se conformer aux conditions en matière de preuve, d'indemnité, et de paiement de frais abordables fixés par les gérants.

Art. 22. Transferts de parts sociales.

(1) Les parts sociales sont librement transférables entre les associés au moyen d'un instrument de transfert, sous la forme habituelle ou sous toute autre forme approuvée par les gérants, qui est exécuté par ou au nom du cédant. Les parts sociales ne peuvent être transférées à des non-associés sauf accord préalable des associés donné par résolution spéciale.

(2) Aucun frais ne pourra être facturé pour l'enregistrement d'un instrument de transfert ou tout autre document concernant ou affectant le titre de propriété d'une part sociale.

(3) La société peut retenir tout instrument de transfert qui est enregistré.

Art. 23. Transmission des parts sociales.

(1) Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés, qu'avec l'approbation des associés représentant les trois quarts des parts sociales détenues par les associés survivants. Aucun consentement ne sera requis pour le transfert des parts sociales aux héritiers légaux ou au conjoint survivant.

(2) Si les parts sont autrement transmises par application de la loi, en ce compris en raison d'une fusion ou scission d'un associé, les droits attachés à ces parts sociales, en ce compris le droit d'assister ou de voter à une assemblée générale, et le droit aux distributions, seront suspendus jusqu'à ce que le transmission ait été approuvé par les associés représentant les trois-quarts des autres parts sociales de la société.

Dividendes et autres contributions

Art. 24. Procédure de déclaration de dividendes.

(1) Les associés peuvent, par résolution ordinaire, déclarer un dividende final et les gérants peuvent décider de payer un dividende intérimaire.

(2) Un dividende final ne doit pas être déclaré à moins que les gérants n'aient formulé une recommandation quant à son montant. Ce dividende ne doit pas dépasser le montant recommandé par les gérants.

(3) Aucun dividende ne peut être déclaré ou payé s'il n'est pas conforme aux droits respectifs des associés.

(4) Les gérants peuvent décider de payer un dividende intérimaire (ou d'effectuer une autre distribution autre qu'un dividende) à partir des capitaux propres distribuables selon les comptes intermédiaires préparés à cette occasion et au vu

des droits des créanciers, à condition que cette décision soit prise dans les deux mois suivant la date des comptes intermédiaires.

(5) Sauf si la résolution des associés de déclarer un dividende final ou la décision des gérants de payer un dividende intérimaire ne spécifie une date ultérieure, le dividende doit être versé par référence aux parts sociales détenues par chaque associé à la date de la résolution ou de la décision de le déclarer ou de le verser.

Art. 25. Paiement des dividendes et autres distributions.

(1) Lorsqu'un dividende ou toute autre somme consistant en une distribution, est payable à l'égard d'une part sociale, il doit être payé par un ou plusieurs des moyens suivants:

(a) transfert vers un compte bancaire indiqué par le bénéficiaire de la distribution, soit par écrit, soit de la façon qui pourra être décidée par les gérants;

(b) envoi d'un chèque libellé au nom du bénéficiaire de la distribution, par les services postaux, à l'adresse enregistrée du bénéficiaire de la distribution (si le bénéficiaire de la distribution est un titulaire de la part sociale), ou (dans tous les autres cas) à une adresse spécifiée par le bénéficiaire de la distribution soit par écrit, soit de la façon qui pourra être décidée par les gérants;

(c) l'envoi d'un chèque libellé au nom de la personne, par les services postaux, à la personne et à l'adresse spécifiées par bénéficiaire de la distribution, soit par écrit, soit de la façon qui pourra être décidée par les gérants; ou

(d) tout autre moyen de paiement dont les gérants conviennent avec le bénéficiaire de la distribution, soit par écrit, soit par tout autre moyen dont les gérants décideront.

Art. 26. Absence d'intérêt sur les distributions. La société peut ne pas payer d'intérêts sur tout dividende ou toute autre somme payable au titre d'une part sociale, sauf disposition contraire prévue par les dispositions de tout autre accord intervenu entre le détenteur de cette part sociale et la société.

Art. 27. Distributions non réclamées.

(1) Tous les dividendes ou autres sommes qui sont:

(a) payables au titre des parts sociales; et

(b) non réclamés après avoir été déclarés ou être devenus exigibles, peuvent être investis ou mis à profit de toute autre façon par les gérants de la société pour le bénéfice de la société, jusqu'à leur revendication.

(2) Si:

(a) cinq années se sont écoulées depuis la date à laquelle un dividende ou toute autre somme est devenue exigible; et

(b) le bénéficiaire de distribution ne l'a pas revendiqué,

le bénéficiaire de la distribution n'a plus droit à ce dividende ou à toute autre somme et ceux-ci cessent d'être dus par la société.

Art. 28. Distributions en nature.

(1) Les associés peuvent, par résolution ordinaire, sur recommandation des gérants, décider de payer tout ou partie d'un dividende ou toute autre distribution payable au titre d'une part sociale, en transférant des actifs en nature d'une valeur équivalente (y compris, sans limite, des parts sociales ou autres valeurs mobilières dans toute société).

(2) Aux fins du paiement d'une distribution en nature, les gérants peuvent prendre les dispositions qu'ils jugent appropriées, notamment, en cas de difficulté concernant la distribution:

(a) fixer la valeur des actifs; et

(b) payer en numéraire tout bénéficiaire de la distribution, sur la base de cette valeur, afin d'ajuster les droits des bénéficiaires.

Art. 29. Renonciation aux distributions. Les bénéficiaires de la distribution peuvent renoncer à leur droit à un dividende ou à toute autre distribution payable au titre d'une part sociale, en avisant la société par écrit à cet effet, mais si:

(a) la part sociale a plus d'un détenteur; ou

(b) plusieurs personnes détiennent un droit sur la part sociale, soit en raison du décès d'un ou plusieurs détenteurs conjoints, ou pour une autre raison,

l'avis ne produit ses effets que s'il est émis afin d'être donné, et signé, par tous les titulaires ou les personnes qui détiennent par ailleurs un droit sur la part sociale.

Réserve légale et capitalisation des bénéfices

Art. 30. Réserve légale. Chaque exercice social, la société doit affecter un montant égal à cinq pour cent (5%) de ses bénéfices à la réserve légale. Cette exigence, toutefois, ne s'applique pas si et tant que la réserve l'égale s'élève à un dixième du capital social.

Art. 31. Pouvoir de capitalisation et affectation des sommes capitalisées.

(1) Sous réserve des statuts, les associés peuvent par résolution spéciale:

(a) décider de capitaliser tous bénéfices de la société (qu'ils soient ou non disponibles pour la distribution) qui ne sont pas nécessaires pour payer un dividende préférentiel, ou toute somme portée au crédit du compte de prime d'émission de la société ou de toute autre réserve; et

(b) affecter toute somme qu'ils ont ainsi décidé de capitaliser (une «somme capitalisée») aux personnes qui y auraient eu droit si elle avait été distribuée par le biais de dividendes (les «ayants droit») et dans les mêmes proportions.

(2) Les sommes capitalisées doivent être affectées:

(a) pour le compte des ayants droit; et

(b) dans les mêmes proportions que pour une distribution de dividende.

(3) Toute somme capitalisée peut être affectée au paiement de nouvelles parts sociales d'un montant nominal égal à la somme capitalisée, qui sont ensuite émises et créditées comme intégralement libérée aux ayants droit ou comme celles-ci pourraient le prescrire.

(4) Une somme capitalisée provenant des bénéfices disponibles pour distribution peut être utilisée au paiement de nouvelles obligations de la société qui sont ensuite émises et créditées comme intégralement libérée aux ayants droit ou comme celles-ci pourraient le prescrire.

(5) Sous réserve des statuts, les gérants peuvent:

(a) utiliser les sommes capitalisées conformément aux paragraphes (3) et (4) partiellement d'une manière et d'une autre; et

(b) prendre les dispositions qu'ils jugeront appropriées afin d'empêcher que les parts sociales ou les obligations devenues distribuables par fractions en vertu du présent article tel que la réalisation des paiements en numéraire à la place.

Partie 4. Prise de décision par les associés

Art. 32. Résolutions écrites.

(1) Les associés peuvent adopter des résolutions par écrit, au lieu de les prendre en assemblée générale, si et tant que le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq. Dans ce cas, chaque associé devra recevoir le texte de la résolution par écrit et exprimera son vote par écrit.

(2) L'article 39(2) s'applique mutatis mutandis.

Organisation des assemblées générales

Art. 33. Notification requises pour les assemblées générales.

(1) Une assemblée générale (autre qu'une assemblée ajournée) doit être convoquée par notification d'au moins quatorze (14) jours (en excluant le jour de l'assemblée et le jour de l'envoi de la notification).

(2) Une assemblée générale peut être convoquée à plus brève échéance que celle requise autrement si tous les membres y consentent.

(3) Une notification à une assemblée générale de la société doit être envoyée à:

(a) tous les membres de la société; et

(b) tous les gérants.

(4) Une notification à une assemblée générale de la société doit contenir:

(a) l'heure, la date et l'endroit où se tiendra l'assemblée; et

(b) l'ordre du jour de l'assemblée et le texte des résolutions proposées.

Art. 34. Participation et intervention lors des assemblées générales.

(1) Une personne peut exercer le droit de s'exprimer lors d'une assemblée générale lorsque cette personne est en mesure de communiquer à tous les participants à la réunion, au cours de la réunion, toutes les informations ou opinions que cette personne a sur l'ordre du jour de la réunion.

(2) Une personne est en mesure d'exercer le droit de voter à une assemblée générale lorsque:

(a) cette personne est en mesure de voter, au cours de l'assemblée, sur les résolutions mises au vote lors de l'assemblée; et

(b) le vote de cette personne peut être pris en compte pour déterminer si ces résolutions sont ou non adoptées en même temps que les votes de toutes les autres personnes participant à l'assemblée.

(3) Les gérants peuvent prendre toutes les dispositions qu'ils jugent appropriées pour permettre à ceux qui participent à une assemblée générale d'exercer leurs droits de s'exprimer ou de voter lors de celle-ci.

(4) Pour déterminer les présences à une assemblée générale, le fait que deux ou plusieurs participants se trouvent ou non l'un et l'autre au même endroit n'est pas déterminant.

(5) Deux ou plusieurs personnes qui ne se trouvent pas au même endroit assistent à une assemblée générale lorsque les circonstances leur permettent (ou leur permettraient) d'exercer leurs droits de s'exprimer et de voter lors de cette assemblée, elles peuvent (ou pourraient) exercer lesdits droits.

Art. 35. Quorum requis pour les assemblées générales. Aucune question autre que la désignation du président de l'assemblée ne doit être traitée en assemblée générale si les personnes y assistant ne constituent pas le quorum.

Art. 36. Présidence de l'assemblée générale. Les gérants présents, ou si aucun gérant n'est présent l'assemblée, doit désigner un gérant ou un associé pour présider la réunion, et la désignation du président de l'assemblée doit être le premier point de l'assemblée.

Art. 37. Participation et Intervention des gérants et des non-associés.

- (1) Les gérants peuvent assister et intervenir à des assemblées générales, qu'ils soient ou non associés.
- (2) Le président de l'assemblée peut autoriser d'autres personnes qui ne sont pas:
 - (a) associés de la société; ou
 - (b) habilités à un autre titre à exercer les droits des associés lors des assemblées générales, à assister et à intervenir à une assemblée générale.

Art. 38. Ajournement.

- (1) Si les personnes qui assistent à une assemblée générale ne constituent pas un quorum dans la demi-heure suivant l'heure à laquelle la réunion devait commencer, ou si, au cours d'une assemblée, le quorum cesse d'être atteint, le président de l'assemblée doit l'ajourner.
 - (2) Le président de la réunion peut ajourner une assemblée générale pour laquelle le quorum est atteint si:
 - (a) l'assemblée autorise un ajournement; ou
 - (b) il semble au président de l'assemblée qu'un ajournement est nécessaire afin de protéger la sécurité de toute personne participant à l'assemblée, ou de s'assurer que l'ordre du jour de l'assemblée se déroule de manière ordonnée.
 - (3) Le président de l'assemblée doit ajourner une assemblée générale si cela lui a été enjoint par l'assemblée.
 - (4) Lors de l'ajournement d'une assemblée générale, le président de l'assemblée doit:
 - (a) soit spécifier l'heure et le lieu auxquels elle est renvoyée, soit indiquer qu'elle se poursuivra à l'heure et au lieu qui seront fixés par les gérants; et
 - (b) tenir compte des directives relatives au moment et au lieu de tout renvoi qui ont été données par l'assemblée.
 - (5) La société doit informer du jour auquel se tiendra la suite de l'assemblée générale ajournée:
 - (a) les mêmes personnes que celles auxquelles tout avis relatif aux assemblées générales de la société doit être donné; et
 - (b) au moyen d'un avis comportant les mêmes informations que celle que ledit avis doit comporter.
 - (6) Aucun point de l'ordre du jour ne peut être traité lors d'une assemblée générale ajournée, qui n'aurait pas pu être dûment traité lors de l'assemblée si l'ajournement n'avait pas eu lieu.

Vote en assemblée générale

Art. 39. Dispositions générales relatives au vote.

- (1) Une résolution soumise au vote d'une assemblée générale doit être décidée à main levée sauf si un scrutin est réclamé en bonne et due forme conformément aux statuts.
- (2) Une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte, les associés seront convoqués une seconde fois, par lettre recommandée, et les résolutions seront alors adoptées à la majorité simple des votes exprimés, sans distinction de la proportion du capital social représenté.

Art. 40. Erreurs et contestations.

- (1) Aucune contestation ne peut être soulevée quant à la qualification de toute personne votant lors d'une assemblée générale, sauf pendant l'assemblée ou l'assemblée ajournée à laquelle le vote contesté est présenté, et tout vote qui n'a pas été rejeté lors de l'assemblée est valable.
- (2) Toute objection doit être rapportée au président de l'assemblée, dont la décision est définitive.

Art. 41. Votes par scrutin.

- (1) Un vote par scrutin sur une résolution peut être exigé:
 - (a) par anticipation de l'assemblée générale à laquelle elle doit être soumise au vote; ou
 - (b) à une assemblée générale, soit avant un vote à main levée sur cette résolution soit immédiatement après que le résultat d'un vote à main levée sur cette résolution est déclaré.
- (2) Un vote par scrutin peut être demandé par:
 - (a) le président de l'assemblée;
 - (b) les gérants;
 - (c) deux ou plusieurs personnes ayant le droit de voter sur la résolution; ou
 - (d) une ou plusieurs personnes représentant au moins un dixième des droits de vote de tous les associés ayant le droit de voter sur la résolution.

- (3) Une demande de vote par scrutin peut être retirée si:
- (a) le vote n'a pas encore été effectué; et
 - (b) le président de l'assemblée autorise le retrait.
- (4) Il doit être procédé aux votes immédiatement et de la manière indiquée par le président de l'assemblée.

Art. 42. Modifications des résolutions.

(1) Une résolution ordinaire devant être proposée à une assemblée générale peut être modifiée par voie de résolution ordinaire si:

(a) un avis de la modification proposée est donné à la société par écrit par une personne habilitée à voter lors de l'assemblée générale à laquelle elle doit être proposée, au moins 48 heures avant que l'assemblée ait lieu (ou avant une date ultérieure que le président de l'assemblée peut déterminer); et

(b) la modification proposée ne constitue pas, de l'avis raisonnable du président de l'assemblée, une modification substantielle de la portée de la résolution.

(2) Une résolution spéciale devant être proposée à une assemblée générale peut être modifiée par voie de résolution ordinaire, si:

(a) le président de la réunion propose la modification à l'assemblée générale à laquelle la résolution doit être proposée; et

(b) la modification ne va pas au-delà de ce qui est nécessaire pour corriger une erreur grammaticale ou matérielle dans la résolution.

(c) Si le président de l'assemblée, agissant de bonne foi, décide à tort qu'une modification d'une résolution est irrégulière, l'erreur du président n'annule pas le vote portant sur cette résolution.

Partie 5. Dispositions administratives

Art. 43. Moyens de communication à utiliser.

(1) Sous réserve des statuts, tout objet envoyé ou délivré par ou à la société, en vertu des statuts peut être envoyé ou livré de la façon requise par la Loi de 1915 sur les sociétés pour les documents ou les informations dont l'envoi ou la délivrance par ou à la société, est autorisé ou requis par toute disposition de cette loi.

(2) Sous réserve des statuts, tout avis ou document devant être envoyé ou délivré à un gérant en relation avec la prise de décisions par les gérants, peut également être envoyé ou délivré par le moyen demandé par ce gérant pour l'envoi et la délivrance de ces avis ou documents à ce moment.

(3) Un gérant peut convenir avec la société que les avis ou les documents envoyés à ce gérant de façon particulière doivent être réputés avoir été reçus dans un délai déterminé à compter de leur envoi, ce délai ne pouvant être inférieur à 48 heures.

Art. 44. Absence de droit d'inspection des comptes ou autre document. Sauf dans les cas permis par la loi ou par autorisation des gérants ou résolution ordinaire des associés, personne n'a le droit d'examiner les documents comptables ou autres simplement du fait d'être un associé.

Art. 45. Indemnisation et assurance.

(1) Un gérant ou ancien gérant de la société ou d'une société du groupe peut être indemnisé sur les avoirs de la société en réparation de:

(a) toute responsabilité encourue par cette personne en relation avec une négligence, un manquement, la violation d'une obligation ou un abus de confiance à l'encontre de la société ou d'une société du groupe;

(b) toute autre responsabilité encourue par cette personne en tant que responsable de la société ou d'une société du groupe.

(2) Les gérants peuvent décider de souscrire et de maintenir une assurance, aux frais de la société, en faveur de tout gérant ou ancien gérant de la société ou d'une société du groupe pour toute perte ou responsabilité, qui a été ou peut être supportée par cette personne dans le cadre de ses fonctions ou pouvoirs en relation avec la société ou toute société du groupe;

(3) Cet article n'autorise pas une indemnité ou assurance qu'une disposition de la Loi de 1915 sur les sociétés ou de toute autre loi interdirait ou rendrait nulle.

Enfin, le comparant a déclaré:

A. Le premier exercice social de la société commence à la date du présent acte et s'achève le trente et un décembre deux mille douze.

B. Vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (1,00 USD) chacune, numérotées de 1 à 20.000, sont émises au pair et souscrites par le Fondateur et ont été libérées par un paiement en numéraire accepté par la société. Le paiement a été autorisé en n'importe quelle devise. Le montant de vingt mille dollars des Etats-Unis (20.000,00 USD) est à la disposition de la société, comme il a été prouvé au notaire soussigné.

C. Le Fondateur, agissant en tant qu'associé unique de la société, prend par les présentes les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont les premiers gérants de la société:
 - APG Asset Management US Inc., une société de droit de l'Etat de Delaware, ayant son principal établissement au 666 Third Avenue, New York, New York 10017, Etats-Unis, immatriculée dans l'Etat de Delaware auprès de Division of Corporations sous le numéro 2208785, gérant A pour un temps sans limitation de durée;
 - Ivo Hemelraad, né à Utrecht (Pays-Bas) le douze octobre mille neuf cent soixante-et-un, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, gérant B pour un temps sans limitation de durée; et
 - Wim José August Rits, né à Merksem (Belgique) le quatorze juin mille neuf cent soixante-dix, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, gérant B pour un temps sans limitation de durée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élèvent à environ mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

Le comparant, agissant comme indiqué ci-avant, a déclaré qu'en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera seule foi.

Dont acte, passé à Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte faite au comparant, celui-ci a déclaré qu'il comprend la portée et les conséquences et a ensuite signé les présentes minutes avec moi, notaire.

Signé: Schuurman, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 4 octobre 2011. Relation: EAC/2011/13140. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011146222/963.

(110169532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Duemme Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 65.834.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011149014/10.

(110173137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Emerlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 164.191.

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 17 octobre 2011 que:

P4 Sub Continuing L.P.1 a transféré 5.477 parts sociales de la Société à Permira IV Continuing L.P.2, associé de la Société.

P4 Sub Continuing L.P. 1 a transféré 53 parts sociales de la Société à P4 Co-Investment L.P., associé de la Société.

P4 Sub Continuing L.P.1 a transféré 187 parts sociales de la Société à Permira Investments Limited, associé de la Société.

Il en résulte, qu'à compter du 17 octobre 2011 les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Permira IV Continuing L.P.2: 19.160 parts sociales de la Société
- P4 Co-Investment L.P.: 186 parts sociales de la Société
- Permira Investments Limited: 654 parts sociales de la Société

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2011149015/19.

(110173193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Europa Kingshill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 106.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149016/10.

(110173285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Europa Media Park Mezzanine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 134.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149017/10.

(110173282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Europa OCG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 105.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149018/10.

(110173204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Europa Presov Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149020/10.

(110173287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Europa OCG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 148.050,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 105.646.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des associés tenue au siège social le 18 octobre 2011:

L'assemblée générale annuelle des associés de la Société a décidé unanimement de renommer Europa Real Estate S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, gérant de la Société pour une période venant à expiration lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011.

L'assemblée générale annuelle des associés de la Société n'a pas renouvelé le mandat de DELOITTE S.A., en qualité de réviseur d'entreprises agréé de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

143830

Fait à Luxembourg, le 21 octobre 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011149019/19.

(110173208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

EJA S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3676 Kayl, 40, rue de Schifflange.

R.C.S. Luxembourg B 161.182.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales du 18 octobre 2011

que Monsieur Antonio Eduardo Rosa Dos Santos Carvalho, ouvrier, né à Agualva Cacem -Sintra (Portugal), le 30 novembre 1974, demeurant à F-57840 Ottange, 48, rue Principale, prénommé, cède et transporte dix-huit (18) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à Monsieur José Julio Alves Da Costa Melo, ouvrier, né au Congo, le 7 avril 1969, demeurant à L-3676 Kayl, 40, rue de Schifflange, prénommé, ce acceptant. Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de 1,00 €

que Monsieur Antonio Eduardo Rosa Dos Santos Carvalho,, prénommé, cède et transporte seize (16) parts sociales qu'il détient dans la prédite société à Monsieur André Correia Penas, sans état, né à Vale de Norgueiras / Vila Real, le 5 septembre 1986, demeurant à L-3621 Kayl, 75, rue Notre Dame, prénommé, ce acceptant.

Cette cession a eu lieu pour et moyennant le prix de 1,00 €

qu'à la suite des cessions ainsi intervenues, le capital de la société se trouve désormais réparti comme suit:

1. Monsieur José Julio Alves Da Costa Mela, prénommé	51 parts sociales
2. Monsieur André Correia Penas, prénommé	49 parts sociales
TOTAL	100 parts sociales

Fait à Kayl, le 18 octobre 2011.

Monsieur Antonio Eduardo Rosa Dos Santos Carvalho /
Monsieur José Julio Alves Da Costa Melo /
Monsieur André Correia Penas.

Référence de publication: 2011149022/25.

(110173109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

EJA S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3676 Kayl, 40, rue de Schifflange.

R.C.S. Luxembourg B 161.182.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2011

que Monsieur Perez Vazquez José Luis, demeurant à D-54298 Igel, Trierer Strasse 6, est nommé gérant technique en remplacement de Monsieur Antunes Dias Joaquim, demeurant à L-4737 Pétange, 9, rue Pierre Hamer

que la société est engagée en toute circonstance par la signature conjointe des gérants.

Que l'assemblée adopte sans réserve toutes les résolutions énoncées par le gérant.

Fait à Kayl, le 18 octobre 2011.

Monsieur José Julio Alves Da Costa Melo /
Monsieur Perez Vazquez José Luis /
Monsieur André Correia Penas /
Monsieur Antunes Dias Joaquim.

Référence de publication: 2011149023/17.

(110173109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Finance Agricole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.763.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149024/10.

(110173083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Global Solar Fund Engineering Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 151.283.

—
EXTRAIT

Sont à noter les changements suivants quant aux adresses professionnelles des gérants:

Javier Romero Ledesma
Room 3801 K.Wah Center
1010 Huaihai Road
Shanghai 200031
China

Luxembourg, le 17 juin 2011.
Mr. Javier Romero Ledesma
Gérant

Référence de publication: 2011149025/18.

(110173264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Gold Broker Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 70.933.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149026/10.

(110173082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Gold Broker Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 70.933.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149027/10.

(110173086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Gold Broker Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 70.933.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149028/10.

(110173088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Hotel Am Park S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4142 Esch-sur-Alzette, 50, Gaalgebierg.
R.C.S. Luxembourg B 129.685.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2010

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Jean-Paul DEFAY, comptable, demeurant au 82, rue Prince Jean à L - 4463 Soleuvre, est renouvelé pour une période de un an et viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2011.

Certifié sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2011149029/13.

(110173169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Immo Tavares S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7653 Heffingen, 32, Um Beil.

R.C.S. Luxembourg B 111.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149030/10.

(110172946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

JS I.P. Holding Co., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 117.924.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue au siège social de la Société le 20 octobre 2011 à 10 heures.

Il résulte dudit procès-verbal que:

- European Trust Services (Luxembourg) S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet au 20 octobre 2011.
- M. Gilbert Ribeira ayant son adresse au 10A, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes avec effet au 20 octobre 2011 et ce pour une période allant jusqu'à l'assemblée générale de 2017.
- Le siège social a été transféré au 35 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 octobre 2011.

Pour JS I.P. Holding Co

Amicorp Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Représentée par M. Julien François

Administrateur

Référence de publication: 2011149034/21.

(110173202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Il Gusto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 124-126, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.486.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2011149031/12.

(110173127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Immo Duc, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4514 Differdange, 73, rue Belair.

R.C.S. Luxembourg B 114.589.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2011149032/12.

(110173139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

International Network of Competences Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 109.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149033/10.

(110173265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Jumbio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9221 Diekirch, 173, rue Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 124.207.

Je soussigné Jean-Marc Burdevet, déclare démissionner en date du 31 octobre 2011 de mon poste d'administrateur, ainsi que de mon poste d'administrateur-délégué de JUMBIO S.A., 173, rue Clairefontaine, L 9221 Diekirch, Ernzen, le 31 octobre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011149035/10.

(110172868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 157.443.

In the year two thousand and eleven, on the sixteenth day of September.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr. Gaetan Piedboeuf, licencié en droit, professionally residing in Luxembourg,

acting as the representative of the board of directors of Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, having its registered office at L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 157443 (the "Company"),

pursuant to resolutions taken by the board of directors of the Company in meetings held on 5 July 2011, 28 July 2011 and in resolutions passed on 15 September 2011.

A copy of an excerpt of the minutes of said meetings and of such resolutions, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state the declarations as follows:

1) The Company has been incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean-Joseph Wagner, notary at that time residing in Sanem, on 9 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), number 265 of 9 February 2011. The articles of association of the Company were last amended on 2 May 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary published in the Mémorial C number 1721, dated 29 July 2011.

2) The subscribed share capital of the Company was set at fifty-eight thousand five hundred and eighty-five US Dollars and thirty-five cents (USD 58,585.35) consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B1 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B2 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B3 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B4 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B5 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B6 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B7 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and

ninety-three point seven three five (193.735) Class B8 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B9 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and ninety-three point seven three five (193.735) Class B10 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C1 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C2 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C3 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C4 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C5 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C6 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C7 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C8 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C9 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each and one hundred and sixty-four point eight (164.8) Class C10 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each.

3) Pursuant to article 5.2 of the articles of association of the Company, the authorised capital, including the issued share capital, is set at five hundred fifty-five thousand US Dollars (USD 555,000), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-five thousand (25,000) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and twenty-five thousand (25,000) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share.

According to article 5.2.2. of the articles of association of the Company, during a period of time of five (5) years from the date of publication of the articles of association or, as the case may be, during any additional period authorised pursuant to article 5.2.3 of the articles of association of the Company and beginning on the date of publication of the resolution to renew the authorisation set forth below in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors be and is authorised to issue shares, to grant options, to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

4) On 5 July 2011, the board of directors of the Company decided to increase the share capital of the Company up to sixty-seven thousand six hundred seventy-four US dollars and ninety-five cents (USD 67,674.95), effective as of 5 July 2011 (hereinafter "Issuance 1"), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B1 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B2 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B3 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B4 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B5 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and

eighty-four point two nine five (884.295) Class B6 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B7 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B8 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B9 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, eight hundred and eighty-four point two nine five (884.295) Class B10 Compulsorily Redeemable shares, having a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and three hundred and eighty-three point twenty (383.20) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, through the issuance of the Second Capital Call Shares (as defined below), having a par value of one US Dollar (USD 1) each.

In accordance with article 5.2.2 of the articles of association of the Company, the board of directors has decided to suppress the preferential right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

Issuance 1 has been subscribed as follows (such newly issued shares collectively referred to as the "Second Capital Call Shares"):

- Zeban Nominees Ltd, a private limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its professional address at 1 Churchill Place, London, E14 5HP, United Kingdom, registered with the Companies House under registration number 01000448 (hereinafter "Zeban"), subscribed for four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, four hundred and fifty point zero six (450.06) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and one hundred and fifty eight point forty (158.40) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of six million eighty-four thousand six hundred US Dollars (USD 6,084,600), out of which an amount of six thousand and eighty-four point sixty US Dollars (USD 6,084.60), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of six million seventy-eight thousand five hundred and fifteen point forty US Dollars (USD 6,078,515.40) is allocated to the share premium account of the Company;

- Barclays Trust Channel Islands Ltd, a private limited company incorporated and existing under the laws of Jersey, having its professional address at 39/41 Broad Street, St Helier, Jersey, JE4 8PU, registered with the Jersey Financial

Services Commission under number 470 (hereinafter "BTCI"), subscribed for nineteen point twenty five (19.25) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nineteen point twenty five (19.25) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and nineteen point twenty five (19.25) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of one hundred and ninety two thousand, five hundred US Dollars (USD 192,500), out of which an amount of one hundred and ninety-two US Dollars and fifty cents (USD 192.50), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of one hundred and ninety-two thousand, three hundred and seven US Dollars and fifty cents (USD 192,307.50) is allocated to the share premium account of the Company;

- Barclays Bank (Suisse) SA, a société anonyme formed and existing under the laws of Switzerland, having its professional address at Rue d'Italie, 10, CH-1204, Geneva, Switzerland, registered with the registre du commerce de Genève under reference number 01381/1986 and federal registration number CH-660-0118986-6 (hereinafter "BarSwiss"), subscribed for one hundred and seventy four point seventy five (174.75) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and seventy-four point seventy-five (174.75) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, sixty (60) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and sixty (60) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of two million three hundred and forty seven thousand, five hundred US Dollars (USD 2,347,500), out of which an amount of two thousand three and forty seven US Dollars and fifty cents (USD 2,347.50), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of two million, three hundred and forty five thousand, one hundred and fifty-two US Dollars and fifty cents (USD 2,345,152.50) is allocated to the share premium account of the Company;

- Citco Global Custody N.V. ref Barclays Singapore Wealth Mgmt, a naamloze vennootschap incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its professional address at Telestone 6 Teleport, Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, registered with the Dutch Central Bank under number 904070 (hereinafter "Citco"), subscribed for twenty-nine (29) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, twenty-nine (29) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal

value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and twenty-nine (29) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of two hundred and ninety thousand US Dollars (USD 290,000), out of which an amount of two hundred and ninety US Dollars (USD 290), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of two hundred and eighty-nine thousand, seven hundred and ten US Dollars (USD 289,710) is allocated to the share premium account of the Company; and

- Kernzahl AG, a limited liability company organized under the laws of Switzerland, having its professional address at Stockerstrasse 44, CH-8002 Zürich, Switzerland (hereinafter "Kernzahl"), subscribed for seventeen point five (17.5) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, seventeen point five (17.5) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and seventeen point five (17.5) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, for an aggregate amount of one hundred and seventy-five thousand US Dollars (USD 175,000), out of which an amount of one hundred and seventy-five US Dollars (USD 175), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of one hundred and seventy-four thousand eighty hundred and twenty-five US Dollars (USD 174,825) is allocated to the share premium account of the Company.

The Second Capital Call Shares have been fully paid up through a contribution in cash. The total amount of nine million eighty-nine thousand six hundred US Dollars (USD 9,089,600) was made available to the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

5) On 28 July 2011, the board of directors of the Company decided to increase the share capital of the Company, effective as of the dates set forth below, up to seventy-two thousand one hundred seven US dollars and seventy-nine cents (USD 72,107.79), (hereinafter "Issuance 2"), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B1 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B2 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B3 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B4 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B5 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B6 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B7 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B8 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B9 Compulsorily Redeemable shares, one thousand one hundred and ninety-six point five thirty-nine (1,196.539) Class B10 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C1 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C2 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C3 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C4 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C5 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C6 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C7 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C8 Compulsorily Redeemable shares, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C9 Compulsorily Redeemable shares, and five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C10 Compulsorily Redeemable shares, each having a par value of one US Dollar (USD 1), through the issuance of the Third Capital Call Shares (as defined below), having a par value of one US Dollar (USD 1) each.

In accordance with article 5.2.2 of the articles of association of the Company, the board of directors has decided to suppress the preferential right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

Issuance 2 has been subscribed as follows (such newly issued shares collectively referred to as the "Third Capital Call Shares"):

- Zeban subscribed for (i) one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per

share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one hundred and ninety point zero forty-four (190.044) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ninety-five point zero four (95.04) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and ninety-five point zero four (95.04) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, which were issued as of 29 July 2011 and, (ii) nine point four (9.4) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, nine point four (9.4) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, which were issued as of 8 August 2011, for an aggregate amount of two million nine hundred and forty-four thousand eight hundred and forty US Dollars (USD 2,944,840), out of which an amount of two thousand nine hundred and forty-four US dollars and eighty-four cents (USD 2,944.84), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of two million nine hundred and forty-one thousand eight hundred and ninety-five US Dollars and sixteen cents (USD 2,941,895.16) is allocated to the share premium account of the Company;

- BTCl subscribed for ten point two (10.2) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, ten point two (10.2) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and ten point two (10.2) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, which were issued as of 29 July 2011, for an aggregate amount of one hundred two thousand US Dollars (USD 102,000), out of which an amount of one hundred two US Dollars (USD 102), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of one hundred one thousand eight hundred and ninety-eight US Dollars (USD 101,898) is allocated to the share premium account of the Company;

- BarSwiss subscribed for eighty-two point eight (82.8) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, eighty-two point eight (82.8) Class B10 Compulsorily

Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirty-six (36) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and thirty-six (36) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, which were issued as of 29 July 2011, for an aggregate amount of one million one hundred and eighty-eight thousand US Dollars (USD 1,188,000), out of which an amount of one thousand one hundred and eighty-eight US Dollars (USD 1,188), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of one million one hundred and eighty-six thousand eight hundred and twelve US Dollars (USD 1,186,812) is allocated to the share premium account of the Company;

- Citco subscribed for thirteen point eight (13.8) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, thirteen point eight (13.8) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and thirteen point eight (13.8) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, which were issued as of 29 July 2011, for an aggregate amount of one hundred and thirty-eight thousand US Dollars (USD 138,000), out of which an amount of one hundred and thirty-eight US Dollars (USD 138), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of one hundred and thirty-seven thousand eight hundred and sixty-two US Dollars (USD 137,862) is allocated to the share premium account of the Company; and

- Kernzahl subscribed for six (6) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, six (6) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and six (6) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, which were issued as of 29 July 2011, for an aggregate amount of sixty thousand US Dollars (USD 60,000), out of which an amount of sixty US Dollars (USD 60), corresponding to the nominal value of the above mentioned shares, is allocated to the share capital of the Company, and an aggregate amount of fifty-nine thousand nine hundred and forty US Dollars (USD 59,940) is allocated to the share premium account of the Company.

The Third Capital Call Shares have been fully paid up through a contribution in cash. The total amount of four million four hundred and thirty-two thousand eight hundred and forty US Dollars (USD 4,432,840) was made available to the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

6) As a consequence of such increase of share capital, paragraph 5.1.1 of article 5 of the articles of association is amended and now read as follows:

" Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1.1 The Company's issued share capital is set at seventy-two thousand one hundred seven US dollars and seventy-nine cents (USD 72,107.79), consisting of fifty-five thousand (55,000) Class A shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD

1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, one thousand one hundred and ninety-six point five hundred and thirty-nine (1,196.539) Class B10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C1 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C2 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C3 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C4 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C5 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C6 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C7 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C8 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share, five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C9 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share and five hundred and fourteen point twenty-four (514.24) Class C10 Compulsorily Redeemable shares having a nominal value of one (1) US Dollar (USD 1) per share.

(Class B1 Compulsorily Redeemable shares, Class B2 Compulsorily Redeemable shares, Class B3 Compulsorily Redeemable shares, Class B4 Compulsorily Redeemable shares, Class B5 Compulsorily Redeemable shares, Class B6 Compulsorily Redeemable shares, Class B7 Compulsorily Redeemable shares, Class B8 Compulsorily Redeemable shares, Class B9 Compulsorily Redeemable shares and Class B10 Compulsorily Redeemable shares are hereinafter collectively referred to as "Class B Shares"); (Class C1 Compulsorily Redeemable shares, Class C2 Compulsorily Redeemable shares, Class C3 Compulsorily Redeemable shares, Class C4 Compulsorily Redeemable share, Class C5 Compulsorily Redeemable shares, Class C6 Compulsorily Redeemable shares, Class C7 Compulsorily Redeemable shares, Class C8 Compulsorily Redeemable shares, Class C9 Compulsorily Redeemable shares and Class C10 Compulsorily Redeemable shares, are hereinafter collectively referred to as "Class C Shares")."

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to five thousand five hundred euro.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing person, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le seize septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Gaetan Piedboeuf, licencié en droit, résidant professionnellement au Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentant du conseil d'administration de Paladin Realty Brazil Investors III (Lux) SA, ayant son siège social au L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157443 (la «Société»),

conformément aux résolutions prises par le conseil d'administration de la Société lors des réunions tenues en date du 5 juillet 2011 et du 28 juillet 2011 et dans les résolutions passées le 15 septembre 2011.

Une copie d'un extrait des procès-verbaux de ces réunions et de ces résolutions, après avoir été paraphé «ne varietur» par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en la qualité mentionnée ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

1) La Société a été constituée par un acte notarié par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, le 9 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), numéro 265 en date du 9 février 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 2 mai 2011 par devant le notaire soussigné, publié au Mémorial C n° 1721, en date du 29 juillet 2011.

2) La Société a un capital social souscrit de cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq dollars américains et trente-cinq cents (USD 58.585,35) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-treize virgule sept cent trente-cinq (193,735) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et cent soixante-quatre virgule huit (164,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

3) Conformément à l'article 5.2 des statuts de la Société, le capital autorisé, y compris le capital social émis, est fixé à cinq cent cinquante-cinq mille dollars américains (USD 555.000), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un

dollar américain (USD 1) chacune, vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et vingt-cinq mille (25.000) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, durant une période de temps de cinq (5) ans à compter de la date de publication des statuts ou, le cas échéant, durant toute période additionnelle autorisée conformément à l'article 5.2.3 des statuts de la Société et commençant à la date de la publication de la décision de renouveler l'autorisation telle que prévue ci-dessous au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le conseil d'administration est autorisé à émettre des actions, à accorder des options de souscription aux actions et à émettre tout autre titre convertible en actions, dans la limite du capital autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions qui seront émises.

4) Le 5 juillet 2011, le conseil d'administration de la société a décidé d'augmenter le capital social de la Société afin de le porter à soixante-sept mille six cent soixante-quatorze dollars américains et quatre-vingt-quinze cents (USD 67.674,95) avec effet au 5 juillet 2011 («Emission 1»), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, huit cent quatre-vingt-quatre virgule deux cent quatre-vingt-quinze (884,295) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, et trois cent quatre-vingt-trois virgule vingt (383,20) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, par l'émission des Actions Du Deuxième Appel Au Financement (comme défini ci-dessous), ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions émises.

Emission 1 a été souscrite comme suit (ces actions nouvellement émises sont ci-après désignées collectivement comme «Actions Du Deuxième Appel Au Financement»):

- Zeban Nominees Ltd, une private limited company constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 01000448 (ci-après «Zeban»), a souscrit quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre cent cinquante virgule zero six (450,06) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions

Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et cent cinquante-huit virgule quarante (158,40) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire de six millions quatre-vingt-quatre mille six cents dollars américains (USD 6.084.600), desquels un montant de six mille quatre-vingt-quatre dollars américains et soixante cents (USD 6.084,60), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de six millions soixante-dix-huit mille cinq cent quinze dollars américains et quarante cents (USD 6.078.515,40) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- Barclays Trust Channel Islands Ltd, une private limited company constituée et existant selon les lois de Jersey, ayant son siège social au 39/41 Broad Street, St Helier, Jersey, JE4 8PU, enregistrée auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 470 (ci-après «BTCI»), a souscrit dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-neuf virgule vingt-cinq (19,25) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-douze mille cinq cents dollars américains (USD 192.500), desquels un montant de cent quatre-vingt-douze dollars américains et cinquante cents (USD 192,50), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de cent quatre-vingt-douze mille trois cent sept dollars américains et cinquante cents (USD 192.307,50) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- Barclays Bank (Suisse) SA, une société anonyme constituée et existant selon les lois de la Suisse, ayant son siège social au 10, Rue d'Italie, CH-1204, Genève, Suisse, enregistrée auprès du registre du commerce de Genève sous le numéro de référence 01381/1986 et sous le numéro fédéral d'enregistrement CH-660-0118986-6 (ci-après «BarSwiss»), a souscrit cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent soixante-quatorze virgule soixante-quinze (174,75) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant

une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et soixante (60) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire d'un montant de deux millions trois cent quarante-sept mille cinq cents dollars américains (2.347.500), desquels un montant de deux mille trois cent quarante-sept dollars américains et cinquante cents (USD 2.347,50), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de deux millions trois cent quarante-cinq mille cent cinquante-deux dollars américains et cinquante cents (USD 2,345,152.50) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- Citco Global Custody N.V. ref Barclays Singapore Wealth Mgmt, une naamloze vennootschap constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Telestone 6 Teleport, Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Banque Centrale des Pays-Bas sous le numéro 904070 (ci-après «Citco»), a souscrit vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, vingt-neuf (29) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire de deux cent quatre-vingt-dix mille dollars américains (USD 290.000), desquels un montant de deux cent quatre-vingt dix dollars américains (USD 290), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de deux cent quatre-vingt-neuf mille sept cent dix dollars américains (USD 289.710) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société; et

- Kernzahl AG une limited liability company, constituée et existant selon les lois de la Suisse, ayant son siège social au Stockerstrasse 44, CH-8002 Zürich, Suisse (ci-après «Kernzahl»), a souscrit dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix-sept virgule cinq (17,5) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, en échange d'un apport en numéraire de cent soixante-quinze mille dollars américains (USD 175.000), desquels un montant de cent soixante-quinze dollars américains (USD 175), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de cent soixante-quatorze mille huit cent vingt-cinq dollars américains (USD 174.825) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société.

Les Actions Du Deuxième Appel Au Financement ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. Le montant total de neuf millions quatre-vingt-neuf mille six cents dollars américains (USD 9.089.600) a été mis à la disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné.

5) Le 28 juillet 2011, le conseil d'administration de la société a décidé d'augmenter le capital social de la Société, avec effet aux dates indiquées ci-dessous, afin de le porter à soixante-douze mille cent sept dollars américains et soixante-dix-neuf cents (USD 72.107,79) («Emission 2»), représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement

Rachetables de Classe C2, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, et cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, par l'émission des Actions Du Troisième Appel Au Financement (comme défini ci-dessous), ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune.

Conformément à l'article 5.2.2 des statuts de la Société, le conseil d'administration a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour les nouvelles actions émises.

Emission 2 a été souscrite comme suit (ces actions nouvellement émises sont ci-après désignées collectivement comme «Actions Du Troisième Appel Au Financement»):

- Zeban a souscrit (i) cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-dix virgule zero quarante-quatre (190,044) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et quatre-vingt-quinze virgule zero quatre (95,04) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, lesquelles ont été émises le 29 juillet 2011 et, (ii) neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, neuf virgule quatre (9,4) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, lesquelles ont été émises le 8 août 2011, en échange d'un apport en numéraire de deux millions neuf cent quarante-quatre mille huit cent quarante dollars américains (USD 2.944.840), desquels un montant de deux mille neuf cent quarante-quatre dollars américains et quatre-vingt quatre cents (USD 2,944.84), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de deux millions neuf cent quarante-et-un mille huit cent quatre-vingt-quinze dollars américains et seize cents (USD 2,941,895.16) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- BTCL a souscrit dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, dix virgule deux (10,2) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, lesquelles ont été émises le 29 juillet 2011, en échange d'un apport en numéraire d'un montant de cent deux mille dollars américains (USD 102.000), desquels un montant de cent deux dollars américains (USD 102), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de cent un mille huit cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains (USD 101.898) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- BarSwiss a souscrit quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, quatre-vingt-deux virgule huit (82,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et trente-six (36) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, lesquelles ont été émises le 29 juillet 2011, en échange d'un apport en numéraire d'un montant d'un million cent quatre-vingt-huit mille dollars américains (1.188.000), desquels un montant de mille cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 1.188), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global d'un million cent quatre-vingt-six mille huit cent douze dollars américains (USD 1.186.812) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société;

- Citco a souscrit treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, treize virgule huit (13,8) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, lesquelles ont été émises le 29 juillet 2011, en échange d'un apport en numéraire de cent trente-huit mille dollars américains (USD 138.000), desquels un montant de cent trente-huit dollars américains (USD 138), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de cent trente-

sept mille huit cent soixante-deux dollars américains (USD 137.862) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société; et

- Kernzahl a souscrit six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, six (6) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, lesquelles ont été émises le 29 juillet 2011, en échange d'un apport en numéraire de soixante mille dollars américains (USD 60.000), desquels un montant de soixante dollars américains (USD 60), correspondant à la valeur nominale des actions susmentionnées, est alloué au capital social de la Société et un montant global de cinquante-neuf mille neuf cent quarante dollars américains (USD 59.940) est alloué au compte de la prime d'émission de la Société.

Les Actions Du Troisième Appel Au Financement ont été entièrement libérées par un apport en numéraire. Le montant total de quatre millions quatre cent trente-deux mille huit cent quarante dollars américains (USD 4.432.840) a été mis à la disposition de la Société, ce qui a été démontré au notaire soussigné.

6) Suite à cette augmentation de capital social, le paragraphe

5.1.1 de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.**

5.1 capital social libéré

5.1.1 La Société a un capital social émis de soixante-douze mille cent sept dollars américains et soixante-dix-neuf cents (USD 72.107,79) représenté par cinquante-cinq mille (55.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, mille cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cent quatre-vingt-seize virgule cinq cent trente-neuf (1.196,539) actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et cinq cent quatorze virgule vingt-quatre (514,24) actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune. (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B9, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe B10, sont

dénommées ci-après «Actions de Classe B»); (Les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C1, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C2, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C3, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C4, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C5, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C6, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C7, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C8, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C9, les actions Obligatoirement Rachetables de Classe C10 sont dénommées ci-après «Actions de Classe C»).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes sont estimés à cinq mille cinq cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. PIEDBOEUF, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12682. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011146251/900.

(110169361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Khann Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.981.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 27 octobre 2011 que le Conseil d'Administration prend connaissance de, et accepte la démission de Monsieur Jean RIVERS. Le Conseil d'Administration appelle à la fonction d'Administrateur Monsieur Seymour AHMADOV, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, et décide de soumettre cette nomination à ratification par la prochaine Assemblée des Actionnaires. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2011.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2011149036/18.

(110173195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

L'Occitane Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 125.718.

Les comptes annuels révisés au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149037/10.

(110173096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

L'Occitane Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 125.718.

—
Les Etats Financiers consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149038/11.

(110173097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Multisegmentos (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 124.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Multisegmentos (Lux) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011149045/11.

(110173281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

N.R.C. Investor Protection S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.053.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 21 octobre 2011

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 21 octobre 2011, Jean-Nicolas Caprasse, a transféré 21 de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 6 parts sociales ordinaires d'une valeur de 25,- Euro chacune, à Mr. Pierre Nothomb, domicilié au 33, Duisburgses-teenweg, B-3090 Overijse, Belgique;
- 5 parts sociales ordinaires d'une valeur de 25,- Euro chacune, à Mr. Bernard Thuysbaert, domicilié au 10, Dennenboslaan, B-3090 Overijse, Belgique;
- 5 parts sociales ordinaires d'une valeur de 25,- Euro chacune, à Mr. Erik Bomans, domicilié au 108, Chemin du Stoquois, B-1430 Rebecq, Belgique;
- 5 parts sociales ordinaires d'une valeur de 25,- Euro chacune, à Mr. Umberto Mosetti, domicilié au 247, Via Suvereto, I-00139 Rome, Italie;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Hille-Paul schut

Mandataire

Référence de publication: 2011149046/23.

(110173076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

National Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 105, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 150.962.

En date du 1^{er} septembre 2011, Monsieur Bernard BEAUX, demeurant à L-57050 Longeville les Metz, 95, boulevard Saint-Symphorien, a démissionné de son poste de gérant de la société National Services SARL avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Référence de publication: 2011149047/11.

(110173199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

New Richard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5555 Remich, 1, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 78.297.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le onze octobre

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

A COMPARU:

Monsieur Haikang ZHU, cuisinier, né à Zhejiang, Chine, le 15 avril 1974 (Matricule 1974 0415 037), demeurant à L-9227 Diekirch, 59, Esplanade.

Lequel comparant a déclaré ce qui suit:

qu'il est le seul et unique associé de société à responsabilité limitée NEW RICHARD S.à r.l., ayant son siège social à L-5556 Remich, 1, Place du Marché;

que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 octobre 2000;

que les statuts de la société ont été publiés au Mémorial C no 260 en date du 11 avril 2001;

que le capital social est à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000.-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000.-) chacune et que celui-ci n'a jamais été converti en euro (€);

que ladite société n'a plus d'activités depuis le 1 juin 2008; que l'associé unique a décidé en conséquence la dissolution et la liquidation de la prédite société;

qu'il se déclare investi de tout l'actif de la société;

qu'à sa connaissance il n'existe plus de passif à charge de la société et qu'il s'engage expressément à régler tout passif éventuel;

que partant la société est à considérer comme définitivement dissoute;

que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins au domicile privé de l'associé unique ci-avant qualifié;

Frais

Les frais en rapport avec le présent acte resteront à charge de Monsieur Haikang ZHU, prédit.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé l'acte avec Nous notaire.

Signé: Zhu, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 octobre 2011. Relation: EAC / 2011 /13642. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Differdange, le 25 octobre 2011.

Robert SCHUMAN.

Référence de publication: 2011149048/41.

(110173103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Oraxys Environment 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.321.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORAXYS ENVIRONNEMENT 1 SCA
41 Avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2011149049/14.

(110173161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Oraxys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 112.196.

Le Bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149050/10.

(110173164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Oraxys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 112.196.

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 27 mai 2011

Première résolution: Mandat des Administrateurs

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des trois Administrateurs, Mr Grégory Fayolle, Mr Loïc Alexandre et Mr Olivier Héger, pour une durée de deux ans. Le mandat de chacun prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

Grégory Fayolle / Loïc Alexandre
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011149051/14.

(110173170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Picard Bondco, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 154.899.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique du 7 octobre 2011

En date du 7 octobre 2011 l'actionnaire unique de la Société a décidé comme suit:

- de révoquer Monsieur Fabrice NOTTIN en tant qu'Administrateur A et ce avec effet immédiat, il ne sera pas remplacé.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose désormais comme suit:

Administrateur A:

- Janet Mary DUNLOP

Administrateur B:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

- Richard BREKELMANS

- Johan DEJANS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011149053/21.

(110173105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Oraxys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 112.196.

—
Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 27 mai 2011

Deuxième résolution: Mandat du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale décide de mandater comme Commissaire aux Comptes Fiduciaire HRT, société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23 Val Fleuri, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B125 213. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Grégory Fayolle / Loïc Alexandre

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011149052/15.

(110173170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Dreishoeh Realty Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 87.444.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011149011/13.

(110173117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Reinet Stokes Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.422.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149056/10.

(110173229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

RSF I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 153.128.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue le 25 octobre 2011 a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012:

M. Alan Grieve

M. Kurt Nauer

M. Joachim Schwenke

L'assemblée a également décidé de renommer PriceWaterhouseCoopers, société anonyme, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2011149057/18.

(110173219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

RSF I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 153.128.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149058/10.

(110173220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

RSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.692.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue le 25 octobre 2011 a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012:

M. Alan Grieve

M. Kurt Nauer

M. Joachim Schwenke

L'assemblée a également décidé de renommer PriceWaterhouseCoopers, société anonyme, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2011149059/18.

(110173214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

RSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.692.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149060/10.

(110173215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Perea & Rioja, S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-6460 Echternach, 19, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 164.315.

STATUTS

Entre les soussignés

1. Monsieur Francisco Jose PEREA COSTA, demeurant à L-6460 Echternach, 19, place du Marché

2. Madame Elsa RIOJA CORCUY demeurant à demeurant à L-6460 Echternach, 19, place du Marché

il a été constitué en date du 31 octobre 2011 une société en commandite simple dont les statuts ont été arrêtés comme suit.

Titre I^{er} . Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les constituants et tous ceux qui pourraient devenir associés par la suite, une société en commandite simple.

Art. 2. La dénomination de la société est PEREA & RIOJA, S.E.C.S.

Art. 3. La société a pour objet le commerce en gros ou en détail, l'importation, l'exportation, l'acquisition et la revente de tout type de biens ou marchandises, alimentaires et non alimentaires, à l'exclusion de tout matériel militaire.

La société pourra effectuer toutes opérations immobilières, mobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 4. Le siège social de la société est établi à Echternach. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La société a été constituée pour une durée indéterminée. Elle ne sera pas dissoute par le décès, l'incapacité, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 6. Le capital social est fixé à 10.000 Euros (dix mille euros) représenté par 90 parts sociales de commandité et 10 parts sociales de commanditaire, 100 Euros (cent euros) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur PEREA COSTA Francisco José, préqualifié, associé commandité 90 parts	9.000€
2) Madame Elsa RIOJA CORCUY, préqualifiée, associé commanditaire 10 parts	1.000€
Total: 100 parts	10.000 Euros

Le capital social a été entièrement libéré et se trouve à la disposition de la société.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés représentant l'intégralité du capital social.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

En cas de cession de parts d'un associé, les associés restants ont un droit de préemption au prorata des parts en leur possession.

Titre II. Administration - Assemblée Générale

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, dont les pouvoirs sont fixés par l'assemblée des associés qui procède à leur nomination.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 9. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les décisions collectives à prendre en assemblée générale.

Dans tous les cas où la loi ou les présents statuts ne prévoient une majorité plus grande, toutes les décisions, y compris celles concernant la nomination, la révocation ou le remplacement d'un gérant, sont prises à la majorité simple.

Titre III. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 10. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence à la date de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille onze.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera dressé par la gérance un inventaire ainsi que le bilan et le compte de profits et pertes.

Le bénéfice net, déduction faite de tous les frais généraux et des amortissements, est à la disposition de l'assemblée générale des associés qui décidera de l'affectation du bénéfice net de la société.

Disposition Générale

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties déclarent se référer à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Evaluation des Frais

Art. 13. Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de 600 (six cent euros) Euros.

Francisco Jose PEREA COSTA / Elsa RIOJA CORCUY

L'associé Commandité / L'associé commanditaire

Référence de publication: 2011149054/63.

(110173216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

R2M Music (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 112.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R2M Music (Lux) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011149061/11.

(110173275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Reinet Stokes Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.422.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue le 25 octobre 2011 a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012:

M. Alan Grieve

M. Kurt Nauer

M. Joachim Schwenke

L'assemblée a également décidé de renommer PriceWaterhouseCoopers, société anonyme, jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011149055/18.

(110173228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.

Unicorn Investment Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 52.012.

In the year two thousand and eleven, on the sixteenth day of September;

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of Unicorn Investment SICAV (hereafter referred to as the "Company"), a société anonyme having its registered office in Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 52012), incorporated by a deed of notary Maître Jean Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on 7 August 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), on 18 September 1995.

The meeting was opened by Mrs Laetitia BOEUF, employee, professionally residing in Luxembourg, in the chair.

The chairman appointed as secretary Mrs. Emmanuelle SCHNEIDER, employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Yan DHUICQUE, employee, professionally residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. The shares being all in registered form, the present extraordinary general meeting has been convened by registered mail sent to all the shareholders on 31 August 2011.

II. That the agenda of the meeting is the following:

1. To resolve upon the liquidation of the Company;

2. To appoint KPMG, represented by Mr Eric Collard, as liquidator (the "Liquidator") and to define the powers and remuneration of the Liquidator;

3. To authorise the Liquidator to proceed with the distribution in kind (subject to certain conditions) or in cash of the liquidation proceeds.

III. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the proxies of the represented shareholders and by the bureau of the meeting will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities and the proxies will be kept at the registered office of the Company.

IV. That it appears from the attendance list mentioned hereabove, that 65.76 % of the issued capital is duly represented at the present meeting.

V. That, as a result of the foregoing, the present meeting is regularly constituted and may validly decide on the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to put the Company in liquidation, effective on the date of this meeting.

Second resolution

The meeting resolves to appoint KPMG Advisory S.à r.l., L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer, represented by Mr Eric Collard, as Liquidator with the powers determined by articles 144 and following of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"). The Liquidator may execute acts and operations specified in article 145 of the Law without any special authorisation of the general meeting of shareholders. The Liquidator shall inter alia have the power:

(i) to the extent necessary, to decide upon the allocation of all the liquidation costs between the shareholders having chosen to receive the liquidation proceeds in cash and the shareholders having chosen to receive the liquidation proceeds in kind;

(ii) to the extent necessary, to make any provisions in order to cover all the liquidation costs; and

(iii) to choose the most opportune moment for the distributions in kind or in cash.

The Liquidator may, under its own responsibility, delegate certain determined functions on the conditions and for the duration it determines and as its remuneration may apply its usual rates and pricing policy.

Third Resolution

The meeting resolves to authorise the Liquidator to proceed with the distribution in cash or in kind of the liquidation proceeds, it being understood that distributions in kind of the liquidation proceeds to shareholders who have expressly consented to such distributions shall not be allowed for amounts below one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-).

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

Whereupon, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English.

The document having been read to the persons appearing all known by the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Signé: L. BŒUF, E. SCHNEIDER, Y. DHUICQUE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 septembre 2011. Relation: LAC/2011/42357. Reçu douze euros (12.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 octobre 2011.

Référence de publication: 2011148461/65.

(110172147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2011.

Salon Vito S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 10, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 154.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011149062/10.

(110172949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2011.